

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Jeunesse ouvrière chrétienne

Wynants, Paul; Vanneste, Fabienne

*Published in:*  
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques

*Publication date:*  
1999

#### [Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*  
Wynants, P & Vanneste, F 1999, Jeunesse ouvrière chrétienne. dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*. vol. XXVII, Letouzey, Paris, pp. 1254-1280.

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Paul WYNANTS - Fabienne VANNESTE

**J**eunesse  
**O**uvrière  
**C**hrétienne

LETOUZEY & ANÉ  
Paris - 1999

A  
28

UMP

1A 45 426



UNIVERSITÉ  
DE NAMUR

—  
Hist

**UNamur  
Transfert du Département  
d'Histoire  
Anno 2015**

Amicalement,  
Paul

Paul WYNANTS - Fabienne VANNESTE

187532022170



# Jeunesse Ouvrière Chrétienne

Mouvement d'Action Catholique spécialisée pour les jeunes travailleurs et jeunes travailleuses, la JOC a été fondée en Belgique au lendemain de la Première Guerre mondiale et s'est dotée d'une structure internationale à partir de 1945.

*Extrait du  
Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques  
tome XXVII*

LETOUZEY & ANÉ  
Paris - 1999



VTLS 20 226834

Paul WYNANTS - Fabienne VANNESTE

# Jeunesse Ouvrière Catholique

Mouvement d'Action Catholique spécialisée pour les jeunes travailleurs et jeunes travailleuses, la JOC a été fondée en Belgique au lendemain de la Première Guerre mondiale et s'est dotée d'une structure internationale à partir de 1945.

Dictionnaire d'histoire et de géographie wallonnes  
tome XXVII

LETOUZEY & ANE  
Paris - 1998

Liste des abréviations

ACJF	Association Catholique de la Jeunesse Française
ACJB	Association Catholique de la Jeunesse Belge
BIT	Bureau International du Travail
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CGT	Confédération Générale du Travail
CKJ	Confédération des Jeunes Ouvriers Chrétiens
COC	Confédération Ouvrière Chrétienne
CSC	Confédération des Socialistes Chrétiens
JAC	Jeunesse Agricole Catholique
JEC	Jeunesse Étudiante Catholique
JJC	Jeunesse Juive Chrétienne
JOC	Jeunesse Ouvrière Chrétienne
JOCT	Jeunesse Ouvrière Chrétienne Française
JOCI	Jeunesse Ouvrière Chrétienne Internationale
JUC	Jeunesse Universitaire Catholique
KAJ	Kristens Arbeidersjugd
LNTC	Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens
MOC	Mouvement Ouvrier Chrétien
OSEC	Oeuvres Sociales Féminines Chrétiennes
YKAJ	Vrouwelijke Kristene Arbeidersjugd

# Jeunesse Ouvrière Chrétienne

1847

Jeunesse  
Ouvrière  
Chrétienne

### Liste des abréviations

ACJF	<i>Association Catholique de la Jeunesse Française</i>
ACJB	<i>Association Catholique de la Jeunesse Belge</i>
BIT	<i>Bureau International du Travail</i>
CFTC	<i>Confédération Française des Travailleurs Chrétiens</i>
CGT	<i>Confédération Générale du Travail</i>
CIJOC	<i>Coordination internationale de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne</i>
COC	<i>Commission Ouvrière Centrale</i>
CSC	<i>Confédération des Syndicats Chrétiens</i>
JAC	<i>Jeunesse Agricole Catholique</i>
JEC	<i>Jeunesse Étudiante Catholique</i>
JIC	<i>Jeunesse Indépendante Catholique</i>
JOC	<i>Jeunesse Ouvrière Chrétienne</i>
JOCF	<i>Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine</i>
JOCI	<i>Jeunesse Ouvrière Chrétienne Internationale</i>
JUC	<i>Jeunesse Universitaire Catholique</i>
KAJ	<i>Kristene Arbeidersjeugd</i>
LNTC	<i>Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens</i>
MOC	<i>Mouvement Ouvrier Chrétien</i>
OSFC	<i>Œuvres Sociales Féminines Chrétiennes</i>
VKAJ	<i>Vrouwelijke Kristene Arbeidersjeugd</i>



Liste des abréviations

Association Catholique de la Jeunesse Française	ACJF
Association Catholique de la Jeunesse Belge	ACJB
Bureau International du Travail	BIT
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens	CFTC
Confédération Générale du Travail	CGT
Coordination Internationale de la Jeunesse Chrétienne	CIOC
Commission Ouvrière Centrale	COC
Confédération des Syndicats Chrétiens	CSC
Jeunesse Agricole Catholique	JAC
Jeunesse Étudiante Catholique	JEC
Jeunesse Indépendante Catholique	JIC
Jeunesse Ouvrière Chrétienne	JOCC
Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine	JOCCF
Jeunesse Ouvrière Chrétienne Internationale	JOCCI
Jeunesse Universitaire Catholique	JUC
Kristene Arbeidsråd	KAL
Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens	LNTC
Mouvement Ouvrier Chrétien	MOC
Jeunes Socialistes Féminines Chrétiennes	JSFC
Vrouwelijke Kristene Arbeidsraad	VKAL

## LE FONDATEUR

Paul WYNANTS

Joseph Cardijn est un ecclésiastique belge, né à Schaerbeek (Bruxelles), le 13 nov. 1882 et décédé à Louvain, le 24 juill. 1967. Issu d'une famille fervente, de condition modeste, il est sensibilisé, très jeune, à la question sociale. À l'adolescence, il se sent appelé au sacerdoce. Il entre au grand séminaire de Malines en 1903. Ordonné prêtre le 22 sept. 1906, il suit, durant un an, les cours de sciences politiques et sociales à l'Université de Louvain, où il est marqué par l'enseignement de Victor Brants. De courts séjours à l'étranger – notamment en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne (1907-1911) – lui permettent de compléter sa formation et de préciser sa vocation de « prêtre des travailleurs, surtout des jeunes ». Il n'en est pas moins envoyé, comme professeur, dans un collège archiépiscopal (1907-12).

Nommé vicaire de la paroisse N.-D. de Laeken, le 17 avr. 1912, il exerce cette fonction jusqu'en 1918. De 1915 à 1927, il est aussi directeur des œuvres sociales de l'arrondissement de Bruxelles : fort actif, il n'hésite pas à s'engager dans des polémiques socio-politiques. C'est à Laeken, où il crée notamment des cercles d'études et des syndicats locaux pour jeunes travailleuses, qu'il esquisse la future méthode jociste : l'enquête menée en vue de la formation et de l'action. Il y rencontre des jeunes gens et des jeunes filles – dont Fernand Tonnet, Jan Slagmuylder et Sidonie Vanderjeugd – qui collaboreront par la suite à la création du mouvement jociste. Ce dernier naît en novembre 1919, dans l'agglomération bruxelloise, sous l'appellation provisoire de *Jeunesse Syndicaliste*, et en mai 1920, à Anvers, avec *De Jonge Werkman* pour dénomination.

Dès 1924, Cardijn consacre l'essentiel de son énergie à la nouvelle organisation, dont il élabore le programme. En février 1925, il est nommé conseiller moral des différents mouvements de jeunesse ouvrière chré-

tienne par les directeurs diocésains d'œuvres sociales. Depuis lors, sa vie se confond avec celle de la JOC-KAJ / JOCF-VKAJ, dont il devient officiellement l'aumônier général en décembre 1927. Peu avant cette date, il s'est rendu à Clichy pour soutenir les débuts de la JOC française. Il est nommé chanoine honoraire de Malines en 1929. Orateur à l'âme de feu, il favorise l'essaimage du jocisme en Europe, puis sur d'autres continents. Très tôt, il prend nettement position contre le national-socialisme. Déjà incarcéré à deux reprises par l'occupant pendant la Première Guerre mondiale, il est de nouveau emprisonné durant trois mois, pour activités de résistance, en 1942 : au cours de sa détention, il prépare l'avenir en dialoguant avec Arthur Haulot, responsable des Jeunes Gardes Socialistes.

De 1912 à 1945, la pensée de Cardijn évolue. Jusqu'au début des années 1920, le prêtre bruxellois apparaît surtout comme un propagandiste ouvriériste, qui ne craint ni l'engagement politique, ni l'action syndicale. Ensuite, il délaisse progressivement ces deux dimensions, pour mettre l'accent sur des priorités religieuses, morales, apostoliques et socio-éducatives. C'est là sans doute le prix à payer pour une insertion de la JOC au sein de l'Action Catholique, mais aussi le fruit d'un nouveau regard jeté sur l'Église et la société : à la montée des totalitarismes, Cardijn oppose – sous l'influence des publications de P. Glorieux – la nécessité de construire un ordre communautaire « où tous seraient les membres conscients et volontaires d'un même corps : le corps mystique du Christ ». Si elle gagne en cohérence, avec l'exposé des « trois vérités fondamentales » (1935), la doctrine du fondateur de la JOC s'appuie alors davantage sur les catégories théologiques du catholicisme intransigeant que sur l'analyse des besoins concrets des jeunes travailleurs.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Cardijn demeure – avec l'aide d'adjoints – l'aumônier général des quatre branches de la JOC belge. Toutefois, il consacre une part croissante de son temps à l'action internationale. De 1946 à 1967, il effectue vingt-quatre voyages intercontinentaux et une quarantaine de périple en Europe. Il se rend pour la première fois en Amérique en 1946, en Afrique en 1948, en Asie en 1952, en Océanie en 1958 : sous toutes les latitudes, il souhaite voir se développer des JOC authentiques, enracinées dans les réalités locales. Gagnant en notoriété, il est amené à s'exprimer devant de multiples assemblées, dont le premier Congrès mondial pour l'apostolat des laïcs à Rome en 1950. Nommé camérier secret (1950), puis prélat domestique (1956) par Pie XII, il devient l'aumônier de la JOC internationale en 1957. Neuf universités lui octroient un doctorat *honoris causa*.

De plus en plus, Cardijn prend conscience de la dimension planétaire des problèmes sociaux : avec la mondialisation de l'économie, les implications – positives et négatives – de l'industrialisation touchent une part croissante de l'humanité. Les peuples marchent ainsi vers l'unité de destin : ce constat amène l'aumônier jociste à s'intéresser à l'œcuménisme, puis à s'impliquer dans le dialogue avec d'autres confessions. Au départ d'une analyse de classe, mais sans recourir pour autant aux catégories du marxisme, Cardijn met en évidence le sort préoccupant des masses sur les divers continents. S'il récuse l'anticommunisme primaire, il entend combattre l'attraction des idéologies collectivistes – dont il comprend certaines aspirations – de manière positive : il s'agit de vaincre les injustices par la « déprolétarianisation » des travailleurs et par la transformation de la société. À ses yeux, la classe ouvrière doit constituer le fer de lance de cette « révolution pacifique ». Comme le ferait une « école », mais avec son programme et sa méthode spécifiques, la JOC est appelée à former la jeunesse travailleuse, pour la préparer à cette mission. La lutte contre la misère passe par la paix du monde et par le refus de la course aux armements. Sur ce plan, Cardijn est amené à prendre des positions toujours plus nettes, au point d'être déclaré *persona non grata* par le gouvernement de Saïgon, après avoir condamné la guerre du Viêt-nam (1967).

Lorsque commence la préparation de Vatican II, il participe activement aux travaux de la Commission pontificale pour l'apostolat des laïcs. Expert au concile de 1963 à 1965, il rassemble les lignes de force de sa pensée dans un volume au titre significatif : *Laïcs en première ligne* (1963). Il réagit contre la tendance à limiter l'Action Catholique à un témoignage désincarné, d'ordre exclusivement religieux. Il met l'accent sur l'appel adressé à tous les laïcs, en particulier aux travailleurs, pour qu'ils prennent part à l'apostolat de l'Église. Il insiste sur la vocation qui leur est propre : la transformation chrétienne du milieu de vie. Après coup, il peut se réjouir des orientations conciliaires arrêtées en la matière.

Le 5 janv. 1965, après avoir longuement réfléchi, Cardijn fait part à la Secrétairerie d'État de sa décision : il renonce à l'aumônerie de la JOC internationale. Treize jours plus tard, il est nommé archevêque titulaire de Tusuro et créé cardinal. Il surmonte ses scrupules pour accepter cette dignité, qui lui permet de parler de son mouvement à travers le monde, avec plus de poids encore. Comme « basilique », il choisit la modeste église San Michele Arcangelo in Pietralata, dans un quartier populaire de Rome. Désormais Père conciliaire, il prend part à la dernière session de Vatican II. Il y intervient sur des sujets qui lui tiennent à cœur : les jeunes,

la classe ouvrière, le Tiers Monde et la liberté religieuse. La promotion cardinalice ne change rien à ses activités, ni à son mode de vie. Son diocèse est, aime-t-il à dire, la jeunesse du monde.

Pendant les dernières années de sa vie, Cardijn suit attentivement l'évolution de la JOC. Toutefois, il éprouve une réelle difficulté à s'adapter aux nouvelles formes que prend le mouvement : l'apparition de la mixité, le vocabulaire, les orientations données à la formation... Tout en restant « un prêtre de l'espérance », il ressent le poids de la vieillesse et de la solitude. À l'âge de 84 ans, il rêve de découvrir l'Union Soviétique et la Chine de Mao. La maladie l'emporte avant qu'il ait pu réaliser ce projet, le 24 juill. 1967. Il est inhumé à Laeken, là même où il a conçu la JOC.

Pour de nombreux militants ouvriers, Cardijn est « l'homme qui a bouleversé leur existence », d'abord en leur révélant leur dignité de travailleurs, ensuite en les poussant sans cesse à vivre debout. Pour des centaines de dirigeants, il est l'éducateur par excellence : celui qui les a incités à se former toujours plus, avec la vie concrète comme point de départ. Pour l'Église, enfin, son action est riche d'interpellations. Elle a élargi les perspectives ecclésiologiques, en attirant l'attention sur les lacunes de la doctrine classique : de la sorte, elle a contribué à l'émergence d'une théologie du laïcat, d'une théologie du travail et, plus largement, d'une théologie des réalités terrestres. Au plan pastoral, le fondateur de la JOC a montré les limites des stratégies axées sur le ghetto catholique ; en pensant en termes de masse, il a mis l'accent sur le « salut de tous » ; en enrichissant la pratique du cercle d'études, il a renouvelé la formation communautaire des consciences. À ce titre, il est – avec d'autres assurément – un inspirateur du renouveau de l'Église et un précurseur de Vatican II.

## BIBLIOGRAPHIE

SOURCES : *Papiers Cardijn*, déposés aux ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME à Bruxelles (voir M. Fiévez, *Inventaire du Fonds Cardijn*, Bruxelles, 1985). – F. Selleslagh, *De gevangenisnotities van Jozef Cardijn, 11 juni-2 sept. 1942*, dans *Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre Mondiale*, IX, 1985, p. 175-268. – *Va libérer mon peuple ! La pensée de Joseph Cardijn*, Paris-Bruxelles, 1982. – *Cardijn face aux événements. Deux cents éditoriaux parus dans « La Cité »*, Bruxelles, 1976.

TRAVAUX : *Cardijn, un homme, un mouvement. Actes du colloque de Leuven/Louvain-la-Neuve, 18-19/11/1982* (Kadoc Jaarboek, 1982), Louvain, 1983. – M. de la Bedoyere, *The Cardijn Story*, Londres, 1958. – M. Fiévez et J. Meert, avec la

collab. de R. Aubert, *Cardijn*, Bruxelles, 1969. – *Un message libérateur. Hommage à Cardijn*, Bruxelles, 1963. – F. Peemans, *Cardijn*, dans *Biogr. Belg.*, XLIV, 155-64. – L. Preneel, *Jozef Cardijn : een biografisch profiel tot aan de stichting van de (V) KAJ*, dans *De Gids op Maatschappelijk Gebied*, LXXIII, 1982, p. 883-99. – F. Selleslagh, *Cardijn en de katholieke wereld. KAJ en ACV tegenover het nationaal-socialisme*, dans *1940, Belgique. Une société en crise, un pays en guerre. Actes du colloque tenu à Bruxelles, du 22 au 26 oct. 1990*, Bruxelles, 1993, p. 385-93. – M. Van Roey, *Jozef Cardijn*, Bruxelles, 1972. – J. Verhoeven, *Joseph Cardijn, prophète de notre temps*, Bruxelles, 1971. – M. Walckiers, *Joseph Cardijn jusqu'au fondement de la JOC*, dissert. dactyl. en Philosophie et Lettres (Université Catholique de Louvain), Louvain-la-Neuve, 1981. – P. Wynants, *La controverse Cardijn-Valschaerts (mars-avril 1931)*, dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, xv, 1984, p. 103-36.

...

... l'homme qui a ... leur dignité de ... Pour des cer- ... la me est ainsi comme point de départ. Pour ... Elle a élargi les per- ... l'attention sur les lacunes de la doc- ... elle a contribué à l'émergence d'une théologie ... plus largement d'une théologie des ... le JOC a nommé les ... en pensant en termes ... en enrichissant le pra- ... la formation communautaire des ... un impératif de ... Vatican II.

## BIBLIOGRAPHIE

... Archives générales du royaume ... Bruxelles, 1985). - ... 1942. - ... 175-268. - ... Bruxelles, 1962. - ... Bruxelles, 1976.

... mouvement A été de ... 1981. ... 1988. - M. ... 1988.

## LA JOC BELGE

Paul WYNANTS

En Belgique, le mouvement jociste se structure en quatre branches : la JOC et la JOCF sont actives en Wallonie et à Bruxelles ; la KAJ et la VKAJ s'implantent dans la partie flamande du pays. Nous envisagerons d'abord les deux branches masculines, qui présentent d'assez nombreuses similitudes. Nous examinerons ensuite les deux branches féminines, afin de mettre en lumière leurs spécificités.

### LA JOC ET LA KAJ

Le projet de Cardijn part d'un constat : la détresse matérielle, intellectuelle, religieuse et morale des jeunes travailleurs, trop souvent laissés à l'abandon. Pareille situation résulte de carences diverses, qui additionnent leurs effets : les déficiences du système scolaire, l'inexistence ou l'insuffisance de la formation professionnelle avant l'entrée dans le processus de production, les pratiques dégradantes imposées aux adolescents dans de nombreux ateliers, les conditions de vie et de travail... Afin d'y remédier, le fondateur de la JOC veut développer, avec la jeunesse ouvrière, une vie associative autonome, taillée sur mesure, fondée autant que possible sur le *self government* et sur la prise de responsabilités (« entre eux, par eux, pour eux »). L'organisation à édifier serait axée sur la formation et sur l'apostolat. La formation dont il s'agit serait « intégrale » : elle couvrirait les différents aspects de l'existence. Elle reposerait sur la pratique d'une méthode inductive (« voir, juger, agir »), dont le point d'appui serait la vie même des jeunes travailleurs, appréhendée par l'enquête ou par l'expérience concrète. Au plan religieux, elle impliquerait une pastorale spécifique, stimulant une foi intensément vécue, qui donnerait sens à tous les gestes quotidiens. Adapté aux besoins de ses affiliés, un tel mouvement ferait reconnaître la dignité des jeunes tra-



vailleurs comme êtres humains et comme enfants de Dieu : de la sorte, il contribuerait au « relèvement de la classe ouvrière ». Il façonnerait une élite d'apôtres, qui se lancerait à la « conquête de la masse », en rayonnant dans le milieu de vie et de travail. Prototype de ce qui deviendra l'Action Catholique spécialisée, le projet jociste servira de modèle à d'autres organisations destinées aux étudiants (JEC), aux universitaires (JUC), aux jeunes du monde rural (JAC) et des milieux indépendants (JIC).

La fondation du mouvement jociste masculin résulte de deux initiatives distinctes, qui convergent progressivement. En novembre 1919, dans l'agglomération bruxelloise, la *Jeunesse Syndicaliste* est lancée par J. Cardijn, secondé par Fernand Tonnet, bientôt rejoint lui-même par Paul Garcet et Jacques Meert. Dès 1920, la nouvelle organisation réunit 18 sections. En 1923, elle dépasse les 200 membres, francophones et flamands. Le 16 mai 1920, Jozef Bloquaux, directeur adjoint des œuvres sociales anversoises, crée un groupe similaire dans la Métropole. Il l'intitule *De Jonge Werkman* (Le Jeune Travailleur), en reprenant le nom d'un mouvement implanté depuis 1913 en Limbourg néerlandais. Au bout d'une année, l'association anversoise comprend 11 sections. Son mensuel compte 1 500 abonnés. À la fin de 1920, les groupes de Cardijn et de Bloquaux entrent en rapport l'un avec l'autre. Il importe de les fédérer, tout en atténuant leur caractère syndical, qui suscite des réticences. La structuration du mouvement s'opère, en fin de compte, en deux branches différentes par la langue, mais appelées à coopérer.

Du côté francophone, la *Jeunesse Ouvrière Chrétienne* succède à la Jeunesse Syndicaliste, à la suite de deux réunions sacerdotales (mai et juillet 1924), au cours desquelles Cardijn fait approuver son projet et l'extension du mouvement en Wallonie. Lorsqu'elle tient son premier congrès national (18-19 avr. 1925), la JOC compte déjà 13 fédérations régionales, 192 sections locales et près de 6 000 membres. Elle se dote de statuts, d'un programme et d'une direction centrale, avec F. Tonnet à la présidence. Du côté néerlandophone, une fédération nationale est mise sur pied par les dirigeants et les aumôniers des associations de jeunesse ouvrière, le 13 avr. 1924. Elle se donne un bureau provisoire, présidé par Jan Schellekens, militant de la Jeunesse Syndicaliste de Molenbeek. Le 18 janv. 1925, elle adopte le nom de *Kristene Arbeidersjeugd* (Jeunesse Ouvrière Chrétienne). Cinq mois plus tard, elle transfère son siège d'Anvers à Bruxelles. L'abbé Bloquaux s'efface, pour laisser le champ libre à Cardijn. Lors de son premier congrès national (29 oct. 1926), la KAJ compte 14 fédérations régionales, 113 sections locales et quelque 4 000 affiliés.

Non sans difficultés, la JOC et la KAJ doivent se tailler une place parmi les organisations préexistantes. Après bien des négociations, la Ligue nationale des travailleurs chrétiens (LNTC) et la CSC, sa confédération syndicale, renoncent à créer leur propre mouvement de jeunesse. Lors de son troisième congrès (18-19 oct. 1924), la LNTC reconnaît tacitement le jocisme comme une de ses branches, avec pour champ d'action la formation et le service social des jeunes travailleurs. La position de la JOC francophone à l'égard de l'*Association catholique de la jeunesse belge* (ACJB), créée en 1921, est plus problématique : la première nommée préconise une Action Catholique engagée socialement et spécialisée selon les milieux, alors que la seconde, appuyée par la hiérarchie, conçoit l'apostolat comme purement religieux et « unitaire » (c.-à-d. indifférencié selon les classes). Lorsque la JOC s'affilie à l'ACJB, le 29 déc. 1924, la porte n'est qu'entrouverte à ses conceptions. Cardijn tente d'imposer celles-ci en mars 1925, en se prévalant de l'audience privée que lui accorde Pie XI. Finalement, la JOC francophone est reconnue par la conférence épiscopale de Belgique comme mouvement d'Action Catholique spécialisée (27-28 juill. 1926). Elle peut se développer moyennant abstention de toute activité politique et insertion dans l'ACJB, organe de coordination avec lequel un protocole d'accord est conclu l'année suivante. Pour la Flandre, un compromis similaire s'élabore, malgré l'opposition de la Fédération des patronages. Il donne naissance, en 1928, au *Jeugdverbond voor Katholieke Actie* (Fédération de la jeunesse pour l'Action Catholique), dont la KAJ est d'emblée un élément moteur.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'essor du mouvement jociste est indiscutable. Il se manifeste essentiellement sur trois plans : la croissance des effectifs, le succès des manifestations de masse et les changements qui interviennent dans le mode de vie des affiliés. La JOC francophone connaît une percée spectaculaire en l'espace de quelques années : dès 1932, elle atteint son apogée avec quelque 24 000 membres, niveau qu'elle n'atteindra plus jamais par la suite. La progression de la KAJ est plus lente, mais plus durable : la branche flamande compte 25 000 cotisants en 1937 ; elle fera mieux encore ultérieurement. Des campagnes de mobilisation ou de « conquête » permettent au mouvement de galvaniser ses troupes et de se faire connaître du grand public. Elles prennent des formes diverses : expositions sur la sécurité au travail (1927-28), pèlerinages à Rome, Lourdes et Lisieux, campagnes pascales (à partir de 1933), meetings pour la moralité dans les usines et les ateliers (1937). Le congrès jubilaire du 25 août 1935 rassemble 70 à 80 000 personnes au stade du Heysel. Il est à la fois une démonstration de force et l'occasion de

relancer le recrutement. Enfin, sous l'influence de la JOC et de la KAJ, de nombreux militants modifient leur façon de vivre : ils récitent la prière jociste, participent activement aux offices, rendent service en famille et au travail, lisent et étudient après leur journée pour se former. S'il est enclin à grossir le phénomène à des fins de propagande, Cardijn n'a pas tort d'affirmer qu'une « nouvelle jeunesse ouvrière » est en train de naître.

Pour atteindre de tels résultats, la JOC et la KAJ comptent avant tout sur l'enthousiasme de leurs militants. Chez ces derniers, elles cultivent le sentiment d'appartenance au mouvement par le paiement régulier de la cotisation, le port de l'insigne et le chant jociste. Le contact personnel avec les jeunes travailleurs – à domicile, à l'atelier, durant les trajets – est privilégié comme mode de recrutement. Dans les sections et en dehors de celles-ci, l'amitié renforce l'esprit de corps. La vente du journal, les fêtes populaires et les soirées ouvertes aux non-affiliés permettent d'entrer en contact avec d'autres jeunes, que les jocistes tentent de gagner à leur idéal.

En sus de son armée de militants, le mouvement peut compter sur une organisation solide, que lui envient ses concurrents socialistes. Celle-ci est constituée de propagandistes volontaires, qui consacrent l'essentiel de leurs loisirs au travail de terrain. Elle comprend aussi un nombre croissant de permanents régionaux et nationaux, judicieusement sélectionnés, qui constituent autant de cadres professionnels. À tous les niveaux, des aumôniers – eux aussi préparés progressivement à leur tâche – forment des responsables laïcs, tout en stimulant leur engagement chrétien et leur vie spirituelle. La Centrale Jociste, ouverte à Bruxelles en 1935, devient le quartier général des deux branches masculines.

Afin de toucher ses affiliés et d'accroître son audience, le mouvement diffuse une gamme impressionnante de publications, qui lui procurent d'ailleurs une part de ses recettes. Les Éditions Jocistes répandent livres et brochures à des prix démocratiques. Des périodiques destinés à la masse des jeunes travailleurs sont vendus par dizaines de milliers d'exemplaires. Des bulletins à tirage plus réduit sont réalisés à l'intention des cadres régionaux et locaux. Depuis 1930, un calendrier illustré est proposé aux milieux populaires par les équipes de quartier : il permet d'assurer symboliquement la présence jociste dans de nombreux foyers. Les moyens de communication les plus modernes ne sont pas négligés : dans les différentes régions du pays, militants et responsables participent parfois à des émissions de radio.

Au fil du temps, les services se multiplient, pour faire face aux différents besoins de la jeunesse ouvrière. Certains d'entre eux ont un caractère permanent : orientation professionnelle, placement, épargne,

bibliothèque, loisirs. D'autres sont plus ponctuels ou s'adressent à des groupes spécifiques : soldats, malades, chômeurs, jeunes coloniaux. La pré-JOC est lancée vers 1927, afin de préparer les adolescents à l'entrée dans la vie professionnelle. Elle se mue en *Jeune-JOC* en 1939-40. Le mouvement agit, de surcroît, comme relais auprès des décideurs. En vue d'obtenir des mesures concrètes en faveur des jeunes salariés, il interpelle des employeurs, mais aussi les pouvoirs locaux, provinciaux et nationaux. En 1935, il recueille 25 000 signatures dans le pays, pour soutenir le Recours à Genève, adressé à la 19<sup>e</sup> Conférence internationale du travail (BIT) au nom des victimes de la crise.

Peu à peu, la doctrine jociste devient plus cohérente et plus structurée, tout en perdant une bonne part des accents syndicalistes des débuts. La mission du mouvement est explicitée sous la forme d'une trilogie : « une école, un service, un corps représentatif ». À la fin des années 1920 et au début de la décennie ultérieure, la méthode se systématise : au *Manuel* (première édition française en octobre 1925) s'ajoute l'élaboration de programmes d'année, à partir de 1927. Une formation continue et graduée est dispensée aux membres, surtout aux éléments les plus actifs : elle prend la forme de journées d'études régionales, de semaines d'études pour dirigeants fédéraux et pour militants locaux, de retraites et de recollections. Ces « humanités ouvrières » contribuent à l'émergence de responsables de qualité qui, après leur mariage, poursuivent leur engagement dans les organisations d'adultes. Au cours des années 1930, notamment sous la pression des milieux conservateurs, la subordination à la hiérarchie de l'Église et l'alignement sur l'Action Catholique tendent cependant à se renforcer. Ces phénomènes n'empêchent nullement la JOC et la KAJ de prendre position contre le fascisme, le nationalisme et leur forme belge qu'est le rexisme.

La Seconde Guerre mondiale est, pour le mouvement, une période difficile. Comme la KAJ, la JOC francophone est en grande partie décapitée par la mobilisation, puis par les déportations dues au Service du travail obligatoire et par le passage de certains cadres dans les maquis. Elle est privée, en outre, d'une part notable de ses responsables, retenus prisonniers en Allemagne, à la différence de leurs collègues flamands. Soumis à autorisation, à la censure et au rationnement du papier, les périodiques jocistes cèdent souvent la place à des feuillets stencillés. L'occupant limite drastiquement les rassemblements publics. À partir de 1942, les deux branches masculines sont assez étroitement surveillées. Elles subissent des perquisitions. Le 11 juin 1942, les deux présidents nationaux, Victor Michel et Jef Deschuyffeeler, sont arrêtés en même temps que Cardijn et Joseph Magnus, son adjoint. Tous quatre sont emprisonnés durant trois mois. Des dizaines

de militants sont envoyés dans des camps de concentration, où deux membres du « trio fondateur », F. Tonnet et P. Garcet, laissent leur vie.

Sous couvert de réunions religieuses à caractère privé, le mouvement maintient néanmoins l'essentiel de ses activités, y compris les semaines d'études. Du fait des circonstances, les tâches assurées par les bénévoles, par les échelons locaux et régionaux augmentent en proportion. Les initiatives destinées aux adolescents se multiplient : au nord comme au sud du pays, la Jeune-JOC est en expansion. L'implantation dans quelques grandes entreprises est relancée à partir de 1944, sous la forme de Groupes d'action au travail. La guerre amène aussi les organisations jocistes à s'impliquer, occasionnellement ou durablement, dans l'aide humanitaire : les réfugiés, les rapatriés, les sinistrés, les prisonniers en Allemagne, les déportés, les anémiés, les réfractaires et les enfants juifs en sont les bénéficiaires. Une « Ausland-KAJ » est mise sur pied à l'intention des affiliés requis pour le Service du travail obligatoire. La branche francophone agit de même, mais avec moins d'intensité : elle préfère dissuader ses membres de partir outre-Rhin, en les invitant à devenir réfractaires et à rejoindre le maquis.

À quelques exceptions près, qui se situent en Flandre et dans les cantons de l'Est, les militants de la JOC et de la KAJ refusent toute collaboration avec le national-socialisme. Bien plus, ils organisent une véritable résistance, essentiellement idéologique et non violente. D'assez nombreux dirigeants s'engagent dans l'organisation Socrate. À titre individuel, plusieurs centaines de jocistes prennent part à des mouvements de lutte armée.

Les deux branches masculines connaissent, en fait, une évolution assez différente au plan des effectifs. Dès 1942, la KAJ flamande retrouve son niveau d'avant-guerre, puis atteint son sommet historique en août 1945, avec plus de 39 000 affiliés. La JOC francophone, par contre, ne parvient pas à redresser sa barque : de 1943 à 1945, elle ne compte pas plus de 8 500 à 9 000 membres. Dès 1942, le mouvement prépare l'après-guerre : il dresse l'inventaire des besoins des jeunes travailleurs, afin d'élaborer un programme d'action à mettre en œuvre dès le retrait de l'occupant. C'est ce document, connu sous le nom de *Statut de la jeunesse travailleuse*, qui est présenté en 1945 comme une sorte de charte. Il inspire l'action des années ultérieures.

Après la guerre, la JOC et la KAJ participent à l'élaboration d'une nouvelle politique de la jeunesse. Leurs dirigeants s'intègrent à des institutions pluralistes, tel le *Conseil national de la jeunesse*. Ils y défendent la spécificité des organisations catholiques et la liberté subsidiée, face aux

tendances à l'étatisation de ce secteur d'activité. Les collaborations avec les mouvements d'adultes sont plus étroites que par le passé. Les liens avec les syndicats se renforcent, grâce aux campagnes de recrutement lancées en faveur de la CSC. Ils se manifestent aussi par la tenue de congrès d'action au travail (en 1951 pour la KAJ-VKAJ, en 1952 et 1955 pour la JOC-JOCF), qui visent à accentuer l'engagement syndical des jeunes travailleurs. Au sein du mouvement ouvrier chrétien, des anciens jocistes lancent de nouvelles organisations, qu'ils conçoivent comme le prolongement de leur action apostolique antérieure : ainsi les *Katholieke Werkliedenbonden* (Ligues Ouvrières Catholiques) en Flandre, le *Mouvement Populaire des Familles*, puis les *Équipes Populaires* dans la partie francophone du pays.

Les deux branches masculines n'entendent pas être de simples organisations de militants : elles veulent toucher la masse. À cette fin, elles intensifient leur présence dans le milieu de vie (le travail, la famille, les loisirs), en vue d'une « déprolétarianisation » de la classe ouvrière. Les Groupes d'action au travail connaissent une nouvelle impulsion après la Libération : la JOC et la KAJ comptent environ 200 noyaux de ce type en 1947. Des initiatives à destination des jeunes immigrés sont prises à partir de 1952, à Charleroi. Des ciné-forums commencent à être organisés à la même période. Les effectifs connaissent un certain rajeunissement, grâce au développement de la Jeune-JOC et à la création d'équipes dans les écoles professionnelles.

Cependant, la société et le monde de la jeunesse vivent des changements profonds, plus marqués en Wallonie qu'en Flandre, qui compliquent peu à peu la tâche du mouvement. La sécularisation progresse : elle est plus perceptible au sud du pays, du fait de la moindre insertion du catholicisme organisé dans le tissu social et dans la réalité culturelle. La jeunesse ouvrière, comme catégorie spécifique, se contracte peu à peu à la suite du moindre dynamisme démographique, de la prolongation de la scolarité, liée elle-même à la démocratisation progressive de l'enseignement et aux débuts de la tertiairisation de la vie économique. Le *welfare state* et l'augmentation des revenus qui l'accompagnent font émerger graduellement de nouvelles réalités, comme la société de consommation ou la commercialisation des loisirs. Ces derniers se développent de plus en plus sous la forme de la vie en bande, des sorties entre copains, donnant naissance à une sorte de « culture jeune », sans référence à une appartenance de classe. À cette dynamique de long terme, la JOC francophone, encore attachée au modèle d'Action Catholique centré sur la reconquête idéologique et l'action dans le milieu, est sans doute trop peu sensible. La KAJ, par contre, adopte

davantage les traits d'un mouvement de jeunesse, tel qu'on le conçoit dans les années 1950 : elle donne plus de place à la convivialité, à la vie de groupe et aux loisirs. C'est pourquoi, sans doute, elle résiste mieux à l'érosion que subit l'autre branche, en Wallonie et à Bruxelles.

Ces tendances lourdes se répercutent sur l'évolution des effectifs. Dans la partie francophone du pays, le mouvement est en perte de vitesse : de 8 500 membres en 1945, il chute à 4 400 en 1957, puis à 2 400 en 1963. Le recul est cependant partiellement masqué par l'éclat du congrès jubilaire de 1950, par le succès du pèlerinage à Lourdes en 1952 et par l'impact du congrès mondial de Rome, en 1957. La KAJ, au contraire, après avoir régressé entre 1945 et 1948, trouve un second souffle : elle repart de son niveau d'avant-guerre (24 000 affiliés en 1948) pour atteindre 34 000 cotisants en 1957. Son déclin s'amorce cependant en 1962 : cinq ans plus tard, il n'y a plus que 20 600 jocistes flamands.

La baisse ne cesse de s'accélérer par la suite. La KAJ passe ainsi de plus de 20 000 à 4 700 membres, de 1967 à 1986. Pour le dernier quart de siècle, les effectifs de la JOC de Wallonie et de Bruxelles ne sont plus connus avec précision : depuis le début des années 1970, la notion d'affiliation s'est peu à peu effilochée. En 1990, la branche francophone compte environ 150 militants de base, qui animent chacun un groupe de 5 à 15 jeunes. Durant les *golden sixties*, il est vrai, les mutations de la société évoquées précédemment prennent davantage d'ampleur : possibilités accrues d'accès à l'enseignement, prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à dix-huit ans (1983), développement de la logique marchande dans le domaine des loisirs, large diffusion d'une culture propre aux jeunes, marquée par la *pop music*, grâce au tourne-disques, au transistor et à la télévision.

Les événements de mai 1968 ont d'importantes répercussions en Belgique. Le monde du travail se radicalise. En Wallonie surtout, le mouvement ouvrier chrétien (MOC) adopte un vocabulaire de lutte des classes qui, jusqu'alors, lui était étranger. La contestation se développe. La démarche traditionnelle des mouvements de jeunesse, assimilés par certains à des « garderies » à caractère rétrograde, est remise en question. L'idéologie d'Action Catholique, centrée sur l'apostolat missionnaire, est battue en brèche.

Peu après la mort de Cardijn, le mouvement jociste commence à se diviser en deux tendances, au nord comme au sud du pays. La première est marquée par la radicalisation de la JOC internationale, elle-même très sensible à la lutte menée par les latino-américains contre les régimes de sécurité nationale. En Belgique francophone, elle est conduite par des militants

issus de l'immigration italienne et espagnole. Elle adopte des positions de gauche, voire d'extrême gauche. Elle privilégie l'analyse critique de la société, ainsi que l'action syndicale et politique. Elle puise son inspiration dans un marxisme peu orthodoxe, assimilé à la hâte. Elle remet en cause les positions de l'Église-institution dans toute une série de domaines : sexualité, « complicité » avec les forces qui oppriment les travailleurs, théologie de la libération... Comme elle met l'accent sur le caractère ouvrier de l'organisation, et non plus sur l'aspect apostolique, ses références à l'Évangile deviennent problématiques. La seconde tendance entend conserver – en les rénovant – l'identité chrétienne de l'organisation et son insertion dans l'Église. Elle craint que la politisation rapide du jocisme ne le coupe de sa base. Elle veut garder, en l'adaptant, le modèle du mouvement de jeunesse comme espace de liberté et source d'épanouissement personnel. Elle récuse « l'éducation par slogans », à laquelle elle oppose la formation de la personne, par et pour l'action. Entre les deux pôles, les tensions s'avivent. Elles se doublent d'une lutte pour le pouvoir, qui mène à des exclusions réciproques et à des ruptures.

Du côté francophone, la première manifestation de solidarité avec les jocistes brésiliens (1969) est le point de départ d'une poussée de fièvre socio-politique, que concrétisent les résolutions arrêtées au Conseil national de juin 1973. Par étapes, à partir de la fin des années 1960, la mixité est introduite dans le mouvement, doté en 1973 d'instances de décision communes aux deux sexes. Elle débouche, en fait, sur une certaine masculinisation des structures : les filles sont graduellement écartées des principales responsabilités. La section de paroisse ou de quartier cesse d'être le noyau de base : le regroupement par catégories – travailleurs de grandes entreprises, apprentis, étudiants... – lui est préféré. La branche immigrée acquiert une plus grande autonomie : elle devient même prépondérante. Les relations avec le mouvement ouvrier chrétien se dégradent. La JOC renonce ainsi à être l'école de cadres des syndicats, qu'elle juge insuffisamment engagés dans le combat ouvrier. La CSC suspend, dès lors, son aide financière nationale (1974-1977), avant de créer son propre service de jeunesse, sous le nom de *Jeunes-CSC*. Le représentant jociste au Bureau national du MOC est temporairement exclu de cet organe en 1974-1975.

En septembre 1976, cinq fédérations régionales, bientôt rejointes par une sixième, récusent les options de la JOC nationale. Elles décident de ne plus participer à ses instances. En juin 1977, elles se constituent en mouvement autonome, connu sous le nom d'Interfédérale. Il y a désormais deux JOC francophones mixtes, qui revendiquent l'une et l'autre l'héritage de Cardijn.



À maints égards, l'évolution est identique en Flandre. La mixité s'étend progressivement, comme en Belgique francophone. La KAJ tourne le dos à la doctrine jociste traditionnelle et à tout lien structurel avec l'Église. À l'apostolat, à la formation centrée sur la personne, elle substitue une analyse critique de la société, au départ de la situation concrète des travailleurs, et une lutte pour des réformes de structures dans une perspective résolument anticapitaliste. Les accusations de « collaboration de classes » adressées aux syndicats chrétiens amènent ceux-ci à créer leur propre service de jeunesse, sous le nom d'*ACV-Jongeren* (novembre 1973). À la différence de ce qui se produit du côté francophone, il n'y a cependant pas de véritable rupture avec l'organisation syndicale, mais bien avec la branche féminine et avec des fédérations dissidentes.

L'option de la KAJ en faveur d'une généralisation de la mixité (janvier 1974) apparaît, en effet, à la VKAJ comme une tentative d'absorption. Certaines fédérations féminines choisissent de fusionner avec l'organisation masculine, entrant ainsi en dissidence. Le reste de la VKAJ – qui constitue le gros de la troupe – coupe les ponts. Il en est de même, en 1977, pour six des dix-huit fédérations de la KAJ : elles se séparent de la majorité du mouvement pour constituer un *Kajottersbeweging* (Mouvement des Jocistes), qui rejette la mixité et garde l'optique socio-éducative initiale. Le mouvement jociste flamand implose donc en trois courants : la KAJ, la VKAJ et le *Kajottersbeweging*, les deux derniers nommés ayant, il est vrai, une visée similaire.

La longue crise économique, qui débute en 1974, met fin aux utopies socio-politiques. Le modèle socialiste s'effondre. Le scepticisme à l'égard des idéologies et la méfiance envers les grandes institutions se répandent. L'individualisme progresse. De nouveaux mouvements sociaux – pacifistes, féministes, écologistes – mettent l'accent sur les enjeux de la vie quotidienne. Avec l'extension du chômage, le travail cesse d'être la principale référence de la jeunesse des milieux populaires, dont la conscience de classe s'effrite. En ces temps incertains, la notion de projet à moyen ou à long terme s'estompe. Au contraire, les groupes restreints, focalisés sur des objectifs immédiats, se multiplient.

Insensiblement, à partir de 1976-1977, la JOC et la KAJ se réorientent. Le discours révolutionnaire fait place à un langage libertaire. D'organisations essentiellement ouvrières, les deux branches se muent en mouvements de jeunes. En mettant l'accent sur le sort des chômeurs et des exclus, elles entendent combattre toutes les structures qui répriment, oppressent, marginalisent. La quête d'un mode de vie qui permettrait l'épa-

nouissement personnel, dans l'autonomie, devient la préoccupation centrale : chacun doit pouvoir prendre son destin en main. Dans cette perspective, la dimension formative est redécouverte : il s'agit non seulement de décrypter l'environnement social, mais encore de donner à tous la faculté de jeter un regard critique sur leur situation individuelle. Les sections locales connaissent un regain d'activité. Les relations avec le mouvement ouvrier chrétien se normalisent dans une certaine mesure, même si le passage d'anciens jocistes dans les organisations d'adultes devient moins fréquent et plus difficile.

Le retour au réalisme se confirme dans les années 1980 et au début de la décennie suivante. Le mouvement accentue davantage encore l'aspect « jeune » de son programme. La vie quotidienne, dans sa diversité, est le point de départ de la réflexion et de l'action. La pédagogie du projet, basée sur les centres d'intérêt, fonde la démarche militante. Des solutions alternatives aux problèmes sociaux sont recherchées à petite échelle, dans le cadre d'initiatives ponctuelles et momentanées : comités de quartier, coopératives, radios libres, maisons de jeunes, mouvements pacifistes... Les jocistes forment des équipes restreintes, soudées par des relations interpersonnelles : pour une période, ils s'activent sur un thème qui leur tient à cœur. Les engagements limités, dans le temps et l'espace, excluent toute prétention à une « éducation intégrale », toute ample mobilisation en vue de réaliser un projet global. Bien que le mouvement compte désormais en son sein une part notable de non-chrétiens, la question du sens à donner à la vie et, par là, la dimension de foi resurgissent. Sur ce plan, la JOC et la KAJ ne conçoivent cependant plus leur rôle en termes de transmission d'une vérité unique : elles souhaitent aider les jeunes à approfondir leurs convictions et leurs croyances, aussi différentes soient-elles. Une volonté de réunification se manifeste peu à peu. La dissidence francophone se résorbe en grande partie en 1981, avec la disparition de l'Interfédérale, bien que la régionale de Mouscron demeure actuellement coupée de la JOC nationale. En Flandre, la KAJ, la VKAJ et le Kajottersbeweging serrent les rangs : l'unité est rétablie pendant l'été 1995.

## LA JOCF ET LA VKAJ

À plusieurs reprises, Cardijn et ses collaboratrices de Laeken sont invités à faire rapport de leurs expériences, à exposer leur projet devant des instances diverses. Il en résulte une cascade d'initiatives : affiliation de la fédération bruxelloise des patronages de jeunes filles aux Œuvres sociales

féminines chrétiennes (OSFC) de la capitale, en 1919 ; souhait manifesté par les OSFC de se doter d'une organisation nationale de jeunesse, en 1922 ; fondation, sous l'égide du même mouvement féminin, de sections locales de jeunes, avec pour catalyseurs les périodiques *Joie et Travail*, lancé en septembre 1922, et *Lenteleven*, publié à partir de janvier 1923. À l'instar du jocisme masculin, la structuration s'opère en branches francophone et néerlandophone, avec comme trait d'union la figure de Cardijn, secondé par les militantes de la première heure.

En Wallonie et à Bruxelles, un comité provisoire des cercles de jeunesse, formé de déléguées locales, crée un mouvement chapeautant les sections préexistantes, le 30 mai 1924 : née dans la mouvance des OSFC, cette Fédération Joie et Travail prend le nom de *Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine* (JOCF) en décembre 1924. L'assemblée nationale des déléguées des cercles de jeunesse ouvrière féminine, tenue le 1<sup>er</sup> févr. 1925, constitue l'acte de naissance officiel de la nouvelle organisation. Celle-ci compte alors 75 sections locales et 1 600 membres. Elle se dote d'une direction : Léa Staus devient présidente et Nelly Dutrieux secrétaire générale.

En Flandre, des déléguées des cercles de jeunesse tiennent une première assemblée générale, le 21 juill. 1923, en vue de coordonner l'action des groupes locaux. Une fédération nationale flamande est créée sur le papier le 12 nov. 1924, effectivement le 8 mars 1925. Elle adopte la dénomination provisoire de *Christelijke Jeugdorganisatie voor Meisjes* (Organisation de Jeunesse Chrétienne pour Filles), avant de prendre – en mars 1927 – celle de *Vrouwelijke Kristene Arbeidersjeugd* (Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine, VKAJ). Milly Lauwers accède à la présidence du mouvement, dont Minette Sibenaler est alors la secrétaire générale.

Au nord comme au sud du pays, la JOCF et la VKAJ négocient des accords, similaires à ceux conclus par les branches masculines, avec les coordinations d'Action Catholique de la Jeunesse Féminine. Après avoir connu un démarrage plus lent, toutes deux surpassent les organisations de garçons à la fin de l'entre-deux-guerres. En effectifs, elles atteignent leur sommet de la période 1925-1940 respectivement en 1937, pour la JOCF (11 600 membres), et en 1938, pour la VKAJ (25 500 affiliées). Comme leurs équivalents masculins, elles s'appuient sur l'action des militantes et des propagandistes volontaires. Au fil du temps, leur cadre de permanentes et d'employées ne cesse de s'étoffer : à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il comprend 60 personnes du côté flamand, 33 pour la partie francophone du pays.

Au plan de la doctrine et des réalisations, les filles ne se singularisent guère par rapport aux garçons en de nombreuses matières. Leur mouvement est cependant confronté à des obstacles spécifiques. Par le fait même, certaines de ses orientations et l'atmosphère qui règne à la base ne correspondent pas totalement avec celles de la JOC et de la KAJ. Ce sont ces différences qu'il convient de relever. Tout d'abord, le contexte socio-professionnel dans lequel évoluent affiliées et militantes est moins favorable à l'acquisition d'une conscience de classe. La majorité des jeunes travailleuses sont éparpillées dans de petits ateliers, en service ou à domicile. Les aînées gardent le contact avec le milieu familial, où elles aident leur mère dans les tâches ménagères. Il s'ensuit que la JOCF et la VKAJ s'adressent à toutes les jeunes du milieu ouvrier, qu'elles effectuent ou non une activité rémunérée à l'extérieur : n'en partagent-elles pas la mentalité, comme filles, sœurs, fiancées et futures épouses de travailleurs ? Par le fait même, les deux branches féminines mettent sans doute moins l'accent sur les dimensions revendicatives : elles sont, par contre, plus sensibles à la formation et à l'éducation religieuse, conçues dans une perspective d'épanouissement personnel.

Il importe, toutefois, de ne pas exagérer ces différences : au fil du temps, celles-ci se réduisent, dans une certaine mesure en tout cas et plus en Wallonie qu'en Flandre. La constitution de la première équipe nationale (1930-36) confère un réel dynamisme à la JOCF. Sous l'impulsion de dirigeantes de grande valeur – Émilie Arnould, Louise Bauthier, Madeleine Téchy, Marguerite Fiévez et Marie Braham – le mouvement francophone change peu à peu de visage. Le recrutement parmi les travailleuses de la grande industrie devient plus effectif. Les sections commencent à adopter une tonalité plus « ouvrière », sans cependant égaler les garçons à cet égard. Elles progressent sensiblement au plan de la méthode, de plus en plus systématique : la sizainière – appelée ensuite militante – garde le contact avec le petit noyau qu'elle anime ; à tous les échelons, le travail en équipe est introduit. Au sommet, JOCF et VKAJ échangent leurs expériences, non sans fruit.

Le jocisme féminin belge jouit d'un grand rayonnement pendant la guerre de 1940-45, tandis que la branche masculine francophone est affaiblie par la captivité d'une partie de ses cadres. La JOCF atteint son apogée en novembre 1944 : elle compte alors plus de 12 000 membres, niveau qu'elle ne connaîtra jamais plus par la suite. La VKAJ progresse aussi (30 000 affiliées au même moment), mais sans parvenir à son sommet absolu. Cette progression résulte de gros efforts menés en matière de recrutement. Elle est aussi favorisée par les circonstances : l'organisa-

tion des loisirs s'avère singulièrement attractive lorsque ceux-ci sont rares.

En pareil domaine, la JOCF et la VKAJ se montrent imaginatives. La tenue de réunions accessibles aux non-affiliées – comme les semaines *Prêtes pour la vie* et les *Rallyes de la jeunesse* – permettent de toucher un vaste public. Le programme et la méthode se différencient selon les classes d'âge : la pré-JOCF s'adresse à la tranche de 12 à 14 ans ; la Jeune-JOCF (14-16 ans), avec sa pédagogie graduée et son programme conçu selon les centres d'intérêt, devient plus autonome ; des clubs d'aînées sont lancés dès 1940. À l'intention de ces dernières, des communautés de jeunesse, axées aussi sur la préparation aux responsabilités d'épouse et de mère, sont mises sur pied. Des quinzaines pour fiancées sont organisées à l'intention de celles qui vont se marier.

Le jocisme féminin joue un rôle non négligeable dans la résistance. Il entreprend ainsi des campagnes de dissuasion, pour empêcher le départ de jeunes travailleuses requises par l'occupant, en Belgique ou en Allemagne. Maintes filles « innocentes » font office de courriers au profit de réseaux clandestins. Les militantes sont également présentes sur tous les fronts de l'aide humanitaire.

Après la guerre, la JOCF et la VKAJ gardent certains caractères distincts par rapport aux deux branches masculines. Elles comptent en leurs rangs plus d'employées, de filles en service et de « ménagères » que de travailleuses de la grande industrie. Leur démarche est moins théoricienne, plus pragmatique : elle part essentiellement des petits faits de vie. Dans le milieu de travail, l'action prend davantage l'aspect d'un témoignage personnel que d'une revendication socio-économique soutenue collectivement. Famille, quartier et paroisse sont des terrains d'apostolat plus importants que l'entreprise.

Il faut se garder, cependant, de surestimer ces traits. Dans le même temps, en effet, des militantes quittent leur emploi initial, pour s'embaucher dans de grandes firmes industrielles ou commerciales et y lancer l'action jociste. Les enjeux de l'engagement syndical sont mieux perçus, dans le cadre de l'économie de concertation qui voit le jour. Les affiliations à la CSC et la collaboration avec les organisations socio-professionnelles progressent de manière non négligeable. Le sort préoccupant des servantes et des employées de maison – souvent isolées, privées de contrat, de barème et de protection sociale – fait l'objet d'une action de longue haleine, dans laquelle s'illustre Lucie Bragard : suite aux multiples démarches entreprises par le mouvement, des lois remédient aux abus les plus criants en la

matière. Enfin, même si elle privilégie les faits de vie, l'approche jociste fait progressivement découvrir le poids des structures et la notion d'action organisée.

Il n'en demeure pas moins que la JOCF et la VKAJ ne sont pas à la pointe du militantisme féministe. L'activité professionnelle salariée de la jeune fille est longtemps perçue comme un pis-aller, à aménager de telle sorte qu'elle n'entrave pas la « vocation première » de la femme : celle d'épouse et mère. Cependant, dans les années 1950, la revendication « à travail égal, salaire égal » fait son chemin au sein du mouvement. Même s'il ne constitue nullement une préoccupation essentielle, le droit au travail pour les jeunes filles et les jeunes femmes est alors davantage accepté, du moins jusqu'à la naissance du premier enfant. Le jocisme se différencie ainsi d'autres mouvements de jeunesse catholique, qui persistent à ignorer complètement cette réalité.

Quoi qu'il en soit, la formation ménagère et familiale reste une des principales préoccupations des deux organisations féminines. Elle s'adapte, il est vrai, aux nécessités du temps. Ainsi, dans les années 1950, le service de préparation à l'amour et au mariage aborde de front des questions jusqu'alors réputées taboues, notamment l'éducation sexuelle. Des clubs de fiancés sont créés à la fin de la même décennie. Les soirées *Face à la vie* permettent des discussions à propos des problèmes sentimentaux.

Le débat « mouvement de militantes ou mouvement de masse ? » rebondit périodiquement, selon l'évolution des effectifs. Ceux de la JOCF régressent de manière presque continue : 10 700 membres en 1945, 4 250 en 1957 (dernier chiffre précis connu). La VKAJ, par contre, se maintient ou progresse jusqu'au début des années 1960 : 30 000 affiliées en 1945, 32 000 en 1957. La baisse commence en 1963 (29 500 adhérentes), pour se précipiter quatre ans plus tard (19 000 membres en 1967). En 1989, la branche féminine flamande ne réunit plus que 3 200 jeunes. En 1990, son homologue francophone déclare environ 100 militantes de base, qui animent chacune un groupe local de 5 à 15 personnes.

Les turbulences des années 1960-70, évoquées pour les deux branches masculines, n'épargnent ni la JOCF, ni la VKAJ. La mixité est pratiquée, par étapes, à partir de la fin des *golden sixties*. Il n'empêche que des réalisations spécifiquement féminines se maintiennent, du côté francophone, en nombre variable selon les périodes et les régions. Dans un premier temps, cette évolution se solde par une éviction des filles des principaux postes de responsabilité. À partir des années 1980, au contraire, la tendance semble s'inverser. En Flandre, on l'a vu, le passage de la KAJ

à la mixité (1974) est perçu comme un véritable *casus belli* par la majorité de la VKAJ, laquelle est cependant touchée par une dissidence de quelques fédérations. Elle s'en tient alors à la doctrine jociste traditionnelle, en vue d'une « rechristianisation » de la classe ouvrière. Elle récuse la ligne politique radicale de la KAJ et de la JOC internationale, pour adhérer à la Coordination internationale de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (CIJOC) dissidente, mais reconnue par le Vatican comme organe suprême du mouvement en septembre 1989. Une réunification avec la KAJ et le Kajottersbeweging intervient cependant durant l'été 1995.

## UN BILAN

S'il faut juger l'arbre à ses fruits, il est sans doute trop tôt pour procéder ainsi à l'égard du jocisme du dernier quart de siècle. Ce tour d'horizon porte donc essentiellement sur les années 1924 à 1970. Il met en évidence l'apport du mouvement à la société et à l'Église de Belgique, puis les limites de son action.

La JOC est parmi les premières à poser le problème de la jeunesse ouvrière, à une époque où, pour beaucoup, l'adolescence est télescopée par une entrée précoce dans la vie professionnelle. Elle affirme le droit des humbles à une éducation digne de ce nom, dans tous les domaines. Elle exige une préparation avant la plongée dans le processus de production, ainsi que des conditions de travail différenciées selon les âges. Elle contribue à améliorer concrètement le sort de maints jeunes : apprentis, grooms, employées de maison. À terme, les résultats obtenus sur ces divers plans ont pour effet paradoxal de réduire le champ d'action du mouvement : si la jeunesse est effectivement reconnue comme une véritable période de formation, de plus en plus rares sont celles et ceux qui, avant l'âge adulte, se présentent sur le marché du travail.

La JOC apprend aux jeunes des milieux populaires à assumer eux-mêmes la défense de leurs droits. Elle leur inculque une fierté, voire une conscience de classe, en les armant pour l'action militante. Elle devient ainsi un vivier ou une pépinière : nombreux sont les cadres du mouvement ouvrier chrétien et de ses organisations constitutives à être issus de ses rangs. Ils y ont appris à analyser des problèmes de terrain, à s'engager, à s'organiser. Matrice commune d'une proportion élevée de tels dirigeants, le jocisme contribue en outre à créer des liens entre les mouvements d'adultes dont ils ont la charge, alimentant par là leur synergie.

Par sa pédagogie, la JOC est également un pionnier de l'éducation permanente. Sa méthode « voir, juger, agir » s'est imposée jusque dans la formation d'adultes. La nécessité d'articuler le savoir sur la vie de travail et sur les responsabilités militantes est, aujourd'hui encore, à la base du projet de l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière. La Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale, créée par le MOC en collaboration avec l'Université Catholique de Louvain, met en œuvre des principes similaires.

À ses militants, la JOC donne soit d'apprendre. Elle les incite à lire. Elle les initie à la préparation d'un exposé, à la rédaction d'un rapport, à la prise de parole en public. Les plus doués ou les plus assidus connaissent une ascension socio-professionnelle assez remarquable : il en est qui, par la suite, deviennent journalistes (Joseph Verhoeven, Jos Schoonbroodt), parlementaires et ministres (Alfred Califice, Jos De Saeger), parfois même présidents de parti (Jef Deschuyffeleer, Léon Servais). *A posteriori*, tous se revendiquent du mouvement qui a été leur « école ».

À l'Église belge et à l'Église universelle, la JOC donne beaucoup. Sous son impulsion, plusieurs générations de laïcs vivent leur foi « en première ligne ». Sous des formes diverses, ils s'investissent dans les communautés paroissiales et dans les structures participatives, tels les conseils pastoraux lorsque ceux-ci voient le jour. Par dizaines, sinon par centaines, des militants et des militantes jocistes opèrent des choix radicaux, en optant pour la prêtrise, ainsi que pour la vie religieuse active ou contemplative. Si la pensée de Cardijn prépare, on l'a vu, certaines ouvertures dans l'Église, il en est de même pour des innovations liturgiques promues par le mouvement : on pense, entre autres, à la messe dialoguée, à l'office du samedi soir et au renouveau de la pastorale sacramentelle.

En mettant l'accent sur l'importance de la famille et sur la préparation à la vie de couple, la JOC contribue à la diffusion d'un modèle de foyer en milieu populaire : il s'agit de constituer une « communauté d'amour », fondée sur le respect mutuel des conjoints, sur des relations d'affection avec les enfants et sur l'ouverture au monde, avec une prise de responsabilités par les uns et les autres dans la société. Maints foyers jocistes jouent ultérieurement un rôle non négligeable au sein du mouvement familial.

Enfin, même si ses relations avec l'ACJB-ACJBF posent souvent problème, la JOC est un maillon de la chaîne formée par les mouvements de jeunesse chrétiens, très actifs en Belgique. En œuvrant, avec d'autres, pour enrayer la sécularisation de la société, elle apporte sa pierre à l'édification du « pilier » (*zuil*) catholique. Si elle véhicule longtemps un antiso-



cialisme et un anticommunisme indéniables, ces derniers ne sont pas totalement exclusifs d'une collaboration loyale. Il n'est pas fortuit que d'anciens jocistes – comme Louis Dereau et Louis Boulvin – s'engagent dans l'édification du Front commun syndical, puis dans des tentatives visant à rassembler les progressistes par-delà les cloisonnements idéologiques, au cours des années 1960 et 1970.

Il reste que l'action du jocisme présente aussi, en Belgique, des limites et des failles. Tout d'abord, le mouvement veut toucher la masse. En réalité, il n'entraîne à sa suite qu'une partie de celle-ci. Il empêche sans doute certaines franges des milieux populaires de basculer dans l'indifférence religieuse ou dans l'incroyance. Mais il est loin d'atteindre l'objectif ultime qu'il affiche : la « rechristianisation de la classe ouvrière ». À cet égard, les résultats obtenus sont vraisemblablement moins décevants en Flandre qu'à Bruxelles ou en Wallonie, où l'enracinement du socialisme est plus profond.

Soucieuse d'assurer une formation solide à tous ses membres, la JOC se préoccupe fort peu de réformer l'école. Les recherches et expérimentations, visant une meilleure égalité des chances en la matière, se déroulent largement en dehors de sa sphère. Bien plus, le mouvement agit trop longtemps comme s'il ne croyait pas à une refonte du système scolaire.

L'apolitisme relatif du jocisme belge est une autre carence, due sans doute au carcan imposé par l'Action Catholique. Certes, il n'empêche nullement l'analyse critique des courants de pensée contemporains, qu'il s'agisse du libéralisme, du socialisme, du fascisme ou du nationalisme. Cependant, la JOC initie peu – et parfois assez mal – ses militants au jeu concret des institutions. Au nom peut-être d'un certain purisme, elle se tient largement à distance de l'arène. Est-il étonnant, dès lors, qu'une fois la séduction du politique découverte, une génération s'y jette à corps perdu, en larguant les amarres pour s'immerger dans des utopies gauchistes ?

Enfin, le moralisme jociste est parfois poussé très loin. On peut certes comprendre l'importance de préoccupations de cette nature, à une époque où les jeunes travailleurs faisaient l'objet d'un véritable harcèlement sexuel. Cependant, on trouve chez Cardijn et chez ses collaborateurs une condamnation sans nuances de certaines formes de loisirs, pourtant appelées à se développer. En dotant la JOC d'un profil austère en pareil domaine, la direction du mouvement ne lui facilite pas la tâche, lorsque la libéralisation des mœurs se profile à l'horizon.

## BIBLIOGRAPHIE

SOURCES : 1. Sources inédites : Archives de la JOC-JOCF (JOC/F Bruxelles) et Archief van de KAJ-VKAJ (KADOC, Louvain). Cf. Ph. Denis, *Les archives de la JOC/F (Jeunesse Ouvrière Chrétienne/Féminine)* dans *Cahiers de Cléo*, nos 87-88, 1986, p. 109-15.

2. Sources éditées : M. Walckiers, *Sources inédites relatives aux débuts de la JOC, 1919-1925* (Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, n° 61), Louvain-Paris, 1970.

3. Sources imprimées : Sur la presse jociste, cf. D. Beken, E. Janssen, L. Schokkaert et M. De Vroede, *Repertorium van de tijdschriften van KAJ, VKAJ en de Kajottersbeweging* (Kadoc-inventarissen) Louvain, 1996.

TRAVAUX : 1. Travaux de synthèse : L. Bragard e.a., *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne Wallonie-Bruxelles, 1912-1957*, Bruxelles, 1990, 2 vol. – A. Dendooven, *Ontstaan, structuur en werking van de Vlaamse KAJ*, Anvers, 1967. – L. Vos, A. Tihon et P. Wynants, *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, dans *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, sous la dir. de E. Gerard et P. Wynants (Kadoc-studies, n° 16), II, Louvain, 1994, p. 424-99.

2. Travaux relatifs à une période : V. Delforge, *Profil d'une fédération jociste féminine : Bruxelles (1925-1940)*, dans *Le monde catholique et la question sociale (1891-1950)*, sous la dir. de Fr. Rosart et G. Zélis, Bruxelles, 1992, p. 129-48. – J. Huys, *De KAJ en de jeugdwerkloosheid in de jaren dertig*, dans *De Gids op Maatschappelijk Gebied*, LXXII, 1981, p. 5-28. – P. Wynants, *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne face au chômage des jeunes (1931-1936)*, dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, x, 1979, p. 461-82. – E. Arnould e. a., *La résistance dans le mouvement jociste (JOC-JOCF-KAJ VKAJ) pendant la guerre 1940-1945*, Bruxelles, 1985. – F. Hugaerts e. a., *De KAJ, haard van verzet. Hun mooiste uur*, Gand, 1989. – F. Selleslagh, *De clandestiene KAJ in Duitsland (1942-1945)*, dans *Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre Mondiale*, II, 1972, p. 87-114. – J. Moulaert, *Het effectief van de Kristelijke Arbeidersjeugd (KAJ). Over ledenbeweging en ledenbinding (1940-80)*, Louvain, 1988. – F. Peemans, *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF) belge, 1945-57*, dans *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1789-1968*, sous la dir. de G. Cholvy, Paris, 1985, p. 289-99. – Ph. Denis, *La JOC depuis 1970. Histoire d'une mutation*, dans *La Revue Nouvelle*, LXXXIV, 1986, p. 507-17 et LXXXV, 1987, p. 79-91. – Voir en outre, plusieurs dizaines de mémoires de licence inédits réalisés à l'Université Catholique de Louvain (sous la dir. de R. Aubert et J. Pirotte), ainsi qu'à la Katholieke Universiteit Leuven (sous la dir. de L. Wils et L. Vos).

3. Témoignages sur la période récente : *Jeugdbeweging vandaag. Identiteit en plaats in de samenleving*, sous la dir. de L. Bral, Deurne, 1987, p. 47-53. – J. Van Eyck, *Succession non assurée. Les organisations de jeunesse*, dans *Pilier de la société belge : le mouvement ouvrier chrétien en Flandre* (Contradictions, nos 45-46), sous la dir. de J. Van Kerkhoven, Bruxelles, 1985, p. 139-47.

1980, p. 100-115

1981, p. 100-115

1982, p. 100-115

1983, p. 100-115

1984, p. 100-115

1985, p. 100-115

1986, p. 100-115

## LA JOC EN FRANCE ET DANS LE MONDE

F. VANNESTE

À partir de la Belgique, la JOC rayonne dans les pays voisins, avant de s'implanter sur les cinq continents.

### LA JOC FRANÇAISE

À quelques mois d'intervalle, le mouvement prend pied dans le Nord de la France et autour de Paris. Chaque jour, de nombreux jeunes travailleurs franchissent la frontière franco-belge dans les deux sens. Par contacts personnels, des Nordistes découvrent l'organisation de jeunesse ouvrière chrétienne qui se développe dans le pays voisin. La presse jociste est introduite dans les centres industriels de Roubaix, Tourcoing et Lille. Temporairement, les premiers militants français – tel Fernand Bouxom – adhèrent à la fédération de Mouscron, toute proche. Dès 1926, à partir de la Paroisse S.-Vincent de Paul de Moulins-Lille, l'abbé E. Ernout jette les bases de la fédération du Nord. À Clichy, dans la périphérie de Paris, c'est l'abbé Georges Guérin, futur aumônier national, qui prend l'initiative. Il découvre les publications de la JOC belge par l'intermédiaire du P. Achille Danset. Avec des affiliés de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), dont Georges Quiclet, il forme un noyau de militants pendant l'été 1926. Le P. Jean Boulier, qui jouera un rôle non négligeable dans la diffusion du jocisme en France, lui assure le soutien de l'Action Populaire. Le 13 mars 1927, Cardijn et Tonnet se rendent à Clichy pour apporter leur appui à l'entreprise, bientôt cautionnée par Pierre-Marie Gerlier, en charge des œuvres du diocèse de Paris, et par le cardinal Dubois. Les deux pôles ainsi constitués se rapprochent progressivement : le 14 juill. 1927, ils tiennent une première réunion commune à Lille.

Les dissensions avec l'*Association catholique de la jeunesse française* (ACJF) ne sont pas étrangères à cette convergence. Dirigée par de jeunes bourgeois assez hostiles à l'engagement syndical, l'ACJF s'est dotée d'une Commission ouvrière centrale (COC), en vue d'étendre son influence dans le monde du travail. Ses responsables redoutent qu'une JOC autonome ne mette en péril l'unité de l'Association. Ils craignent aussi qu'une organisation de jeunes travailleurs ne soit perméable à la lutte des classes. De leur côté, les jocistes appréhendent un développement de la COC sur leur terrain d'action. Les méfiances réciproques sont surmontées à l'issue de longues négociations. Finalement, le chanoine Gerlier fait ratifier l'existence de la JOC par l'Église de France. À la fin janvier 1928, le conseil général de l'ACJF approuve la décision qui confie aux jocistes l'ensemble du mouvement de la jeunesse ouvrière. Le mariage de raison est consommé : la JOC garde son autonomie, tout en entrant dans l'Association, sur laquelle elle accepte de s'articuler.

Durant plusieurs années, les relations avec la CFTC, créée en 1919, ne sont pas non plus exemptes de tensions. À l'instar de Cardijn, Guérin ne pense pas que le syndicalisme puisse résoudre tous les problèmes de l'adolescence salariée. Sur certains points, il est en désaccord avec Gaston Tessier, lequel voit – non sans amertume – diminuer le nombre d'affiliés à l'organisation de jeunes mise sur pied par sa Confédération, en 1923. Vainement, les syndicats chrétiens demandent la conclusion d'un accord qui amènerait tous les jocistes dans leurs rangs, dès l'entrée dans la vie professionnelle. Il faut attendre 1935-36 pour que les synergies se renforcent entre les deux mouvements. Les jocistes y contribuent pendant la grève de 1936 en accentuant la propagande syndicale, en participant à la rédaction des cahiers de revendications et en soutenant, sur le terrain, la création de nouvelles organisations professionnelles. De collaboration avec la Confédération générale du travail (CGT), d'obéissance communiste, il n'est alors nullement question.

Entre-temps, la JOCF a vu le jour à Clichy, au début de 1928, sous l'impulsion de Jeanne Aubert, future secrétaire générale. En avril de la même année paraît le premier numéro de *La Jeunesse Ouvrière Féminine*. Le P. J. Guichard, qui seconde Guérin, devient l'aumônier de la branche féminine, dont le siège s'installe à Courbevoie. Les débuts de la JOCF sont malaisés. Le mouvement se heurte à l'opposition de directrices de patronages et de cheftaines guides. Il éprouve de réelles difficultés à faire admettre qu'il puisse recruter au-delà du monde ouvrier en affiliant, par exemple, de jeunes employées. Il surmonte cependant les obstacles, pour connaître une expansion similaire à celle de son pendant masculin.

À la fin des années 1920 et au cours de la décennie suivante, le jocisme français se structure par étapes. La branche masculine tient son premier congrès national (16-18 nov. 1928) en présence de 3 000 jeunes travailleurs. Au deuxième congrès (21 sept. 1930), 4 000 jocistes représentent 45 fédérations. Le mouvement multiplie les cercles d'études et les enquêtes. Il crée différents services : bibliothèques, épargne, préparation au travail, placement, chômage, loisirs, malades, soldats... En septembre 1931, 1 200 jeunes gens participent au premier pèlerinage à Rome. En vue du Recours à Genève (1935), 21 300 signatures de sans-travail sont recueillies en France. La pré-JOC s'étend après la grève de 1936. Les publications jocistes connaissent une diffusion croissante : *La Jeunesse Ouvrière* tire à 3 000 exemplaires en juill. 1927, à 70 000 en mars 1930, à 130 000 en 1939, après avoir connu une pointe – sans doute exceptionnelle – de 270 000 exemplaires en juin 1936.

Le dixième anniversaire de la JOC française est préparé par 600 rassemblements tenus dans les différentes régions. Il est solennellement célébré les 16 et 17 juill. 1937 au Parc des Princes. La JOC masculine compte alors 86 fédérations et 1 234 sections. L'année suivante, elle annonce environ 40 000 affiliés. En 1939, la JOCF peut tabler sur 117 fédérations et 1 400 sections. Le mouvement est alors la première organisation de jeunesse ouvrière du pays en effectifs. Nombreux à l'origine, les emprunts au modèle belge diminuent peu à peu : dès 1938, le jocisme français suit sa propre voie.

La Seconde Guerre mondiale est un temps d'épreuves. Le mouvement est autorisé en zone sud, mais interdit par les Allemands en zone nord, où il poursuit ses activités de manière clandestine. Les effectifs masculins diminuent, tandis que la JOCF poursuit son essor. Guérin est incarcéré à Fresnes, du 3 août au 22 déc. 1943. Si, au début du moins, d'assez nombreux catholiques écoutent le chant des sirènes de Vichy, maints jocistes prennent part à la résistance, notamment au sein des *Jeunes Chrétiens Combattants*, organisation créée en coopération avec l'ACJF. Ils sont un bon millier à payer cet engagement de leur vie.

Dans l'immédiat après-guerre, les défis à relever sont considérables. Il faut combler des lacunes de formation chez les cadres. Il convient aussi de faire face au départ d'une génération de militants qui, parvenus à l'âge adulte, passent dans les organisations syndicales (CFTC, Force ouvrière, CGT), s'engagent en politique (Mouvement républicain populaire) ou dans le Mouvement Populaire des Familles. La relève ne s'opère pas sans mal. Enfin, il importe de répondre aux inter-

pellations pastorales et socio-politiques du temps. À partir d'observations réalisées dans l'agglomération parisienne, les abbés Henri Godin et Yvan Daniel publient, en mai 1943, un ouvrage qui fait choc : *France, pays de mission ?* Ils mettent en doute l'efficacité de l'action jociste dans les grandes concentrations urbaines, en soulignant la disproportion entre les capacités de mobilisation du mouvement et l'ampleur des besoins, consécutifs à la déchristianisation. Dès lors, on s'interroge : la JOC peut-elle encore jouer un rôle dans l'évangélisation de la classe ouvrière ? Dans le même temps, la poussée du Parti communiste amène certains militants à remettre en cause les anciennes orientations, jugées trop étroitement apostoliques. En pareil contexte, le jocisme français change progressivement de visage. Il se veut moins étroitement lié à l'Église-institution et davantage ancré dans le mouvement ouvrier. Jusqu'alors axée essentiellement sur la paroisse ou le quartier, son action se renforce dans les lieux de vie des jeunes travailleurs. Une orientation, latente durant la guerre, se dégage plus explicitement : la spécialisation en « branches », selon les tranches d'âge ou les situations (apprentis, jeunes, aînés, malades...).

Peu après, le mouvement doit repousser une offensive de l'ACJF, désireuse de regrouper toute l'Action Catholique spécialisée en un corps unique, dont la JOC-JOCF ne serait plus que l'expression ouvrière. En 1949, le jociste Roger Laviolle, devenu président de l'ACJF, considère en effet « qu'il n'y a pas de promotion ouvrière indépendante de toute l'évolution du pays ». Avec certains de ses amis, il donne la priorité à l'unité chrétienne sur la solidarité ouvrière, option qui heurte un courant agissant en sens contraire. La crise éclate en 1956 : les jocistes refusent de perdre leur identité et de renoncer à leur mission spécifique. Soutenus par l'évêque, ils font prévaloir leur point de vue, qualifié d'« ouvrieriste » par les partisans de l'autre orientation. La disparition de l'ACJF, qui s'ensuit, est cependant préjudiciable au dynamisme de tous les mouvements d'Action Catholique spécialisée.

Selon G. Cholvy, les années 1960-75 constituent le « temps de la présence au monde ». Le contexte dans lequel évolue le jocisme se transforme : augmentation du pouvoir d'achat, développement de la société de consommation, évolution de l'Église à la suite de Vatican II, remise en cause de la religion au nom de la foi en Jésus-Christ, contestation des institutions, méfiance à l'égard des mouvements spirituels... L'esprit et les méthodes de l'Action Catholique spécialisée paraissent de moins en moins adaptés à cette crise de civilisation. Celle-ci incite maintes organisations de jeunes catholiques à donner la priorité à la formation par

l'action, puis à l'engagement politique, perçu comme « le lieu adéquat pour réaliser la Jérusalem céleste » (R. Rémond). La JOC française n'échappe pas au climat ambiant. Elle commence par reconnaître la proximité des valeurs chrétiennes et de l'humanisme de la gauche réformatrice. Son évolution ultérieure est marquée par la déconfessionnalisation de la CFTC, dont le courant majoritaire crée la *Confédération française démocratique du travail* en 1964. Elle se ressent de la politique de la main tendue, pratiquée par le Parti communiste. Au début des années 1970, le mouvement proclame son adhésion au socialisme. Il est de plus en plus attiré par l'analyse marxiste. Même si elle apparaît initialement comme un « lâchage », la fin du mandat donné par la hiérarchie (1975) s'avère finalement logique : désormais, le mouvement n'engage plus que lui-même. La radicalisation des positions rend le recrutement jociste plus difficile. Au plan de l'organisation, l'accent est mis sur la présence dans le milieu (études et travail), avec création de comités d'action visant à susciter réflexion et militantisme collectif. À la suite de la fragmentation du monde du travail amplifiée par la crise, le jocisme français se restructure, pour rencontrer davantage les problèmes catégoriels de divers groupes de jeunes : apprentis, chômeurs, immigrés, etc. Il fête son cinquantième anniversaire le 14 mai 1978. La présence de Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, est significative des orientations de cette période. Par contre, l'éviction des anciens engagés à la CFTC et à Force ouvrière est douloureusement ressentie par ceux-ci.

Les années ultérieures se caractérisent par la « redécouverte de l'identité chrétienne » (G. Cholvy). La JOC-JOCF – réunies en un seul mouvement depuis le conseil national de novembre 1987 – recrute l'essentiel de ses membres en milieu étudiant. Pour faire face aux besoins de formation qui s'expriment, elles se profilent davantage comme des organisations éducatives. Elles se sentent interpellées par le retour en force du religieux et par la vague charismatique, sans négliger pour autant le dialogue avec les non-chrétiens, en particulier avec les jeunes issus de l'immigration maghrébine. Le sentiment d'appartenance à l'Église reprend vigueur. La paroisse cesse d'être un repoussoir. Les jocistes s'engagent dans la catéchèse, la formation biblique et la liturgie, avec le souci d'unir foi et vie quotidienne. Le « recentrage vers le monde catholique » (J.-P. Bonhontal) n'est pas sans conséquence : ainsi, en 1986, la France quitte la JOC internationale. Avec l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne et Malte, elle promeut une CIJOC dissidente, seule agréée par le Vatican.



## BIBLIOGRAPHIE

SOURCES : Archives centrales de la JOC Paris (cf. M. Crépu, M. Launay, S. Jean et J.-P. Rioux, *Répertoire des archives centrales de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, Paris, 1983).

Témoignages et études réalisés par d'anciens dirigeants : J. Aubert, *JOC. Qu'as-tu fait de nos vies ? La Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (1928-45)*, Paris, 1990. – J. Boulier, *J'étais un prêtre rouge*, Paris, 1977. – H. Bourdais, *La JOC sous l'occupation allemande. Témoignages et souvenirs d'Henri Bourdais, vice-président national de la JOC à Paris de 1941 à 1944*, Paris, 1995. – G. Guérin, 1927, à Clichy-la-Rouge, dans *Un message libérateur...*, op. cit., p. 149-51. – Ch. Veret, *J'ai vu grandir la JOC. Témoignage d'un aumônier jociste*, Paris, 1977.

TRAVAUX : J.-P. Coco et J. Debès, 1937, *l'élan jociste. Le dixième anniversaire de la JOC, Paris, juillet 1937*, Paris, 1989. – J. Debès et É. Poulat, *L'appel de la JOC (1926-1928)*, Paris, 1986. – L. de Vaucelles, *Essai sur l'histoire et les difficultés présentes de l'Action Catholique*, dans *Études*, CCCXL, 1974, p. 421-36. – Ch. Dillinger, *De Wissembourg à Sélestat. 50 ans de JOC*, Strasbourg, 1979. – P. Droulers, *Politique sociale et christianisme. Le Père Desbuquois et l'Action Populaire, 1919-46*, Paris-Rome, 1981. – *Jeunesses chrétiennes au xx<sup>e</sup> s.*, sous la dir. de G. Cholvy, B. Comte et V. Feroldi, Paris, 1991. – *La JOC-JOCF : efficacité et prospérité d'un mouvement d'Action Catholique de jeunesse de 1927 à 1950. Actes du colloque de Lyon, 16-17 décembre 1988*, sous la dir. de G. Cholvy et J.-P. Bonhotal, Lyon, 1991. – M. Launay, *Cardijn dans la naissance et les premiers développements de la JOC française*, dans *Cardijn, un homme, un mouvement...*, op. cit., p. 215-28 ; *Réflexions sur les origines de la JOC*, dans *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs...*, op. cit., p. 223-31. – J. Lebrun, *L'héritage complexe de la JOC*, dans *Esprit. Changer la culture et la politique*, III, mars 1979, p. 67-77. – P. Pierrard, *Le contexte économique, social et religieux dans lequel est née la JOC*, dans *Masses Ouvrières*, n° 345, mai-juin 1978, p. 3-20 ; *Georges Guérin. Une vie pour la JOC.*, Paris, 1997. – P. Pierrard, M. Launay et R. Trempé, *La JOC. Regards d'historiens*, Paris, 1984. – F. Richon, *Apprendre à combattre : l'engagement dans la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (1927-1987)*, dans *Le Mouvement Social*, n° 168, juillet-septembre 1994, p. 51-82.

## LA JOC INTERNATIONALE

Dès 1927, Belges et Français multiplient les contacts, avec invitations réciproques à des congrès, puis à des pèlerinages. À la fin de 1931, la JOC canadienne voit le jour, sous l'impulsion du P. Henri Roy. En décembre de la même année, une première réunion internationale se tient à Bruxelles : elle rassemble des prêtres de divers pays (notamment de Suisse, d'Espagne, du Portugal, des Pays-Bas, d'Angleterre et du Canada) désireux de mieux connaître l'expérience belge, en vue de lancer des mouvements similaires. La création d'un centre international de documentation et d'in-

formation est souhaitée par les participants. Redoutant que le sigle et l'insigne du jocisme ne soient un jour usurpés par des organisations qui n'en observeraient pas les principes fondamentaux, Cardijn veut aller plus loin : il préconise la constitution d'un véritable secrétariat international, qui puisse imposer certaines conditions à la reconnaissance des JOC mises sur pied dans d'autres pays. Ce projet rencontre l'opposition de Mgr Pizzardo, membre de la Secrétairerie d'État et futur président de l'Office central d'Action Catholique. À la constitution d'un organisme international doté d'une autorité sur les mouvements nationaux, le prélat objecte le pouvoir de juridiction des évêques, lesquels n'auraient de directives à recevoir que de Rome. Dans ces conditions, Bruxelles se borne à jouer le rôle de centre d'information, qui collecte une documentation sur les problèmes de la jeunesse ouvrière dans le monde et accueille des observateurs étrangers pour des stages.

Pendant les années 1930, Cardijn et ses collaborateurs sont invités dans divers pays où le mouvement jociste cherche à s'implanter. L'ecclésiastique belge se rend en France, en Suisse, en Yougoslavie, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Autriche, en Espagne et au Portugal. Son adjoint, Robert Kothen, noue des liens avec l'Angleterre et l'Irlande. La JOC débute en Suisse en 1932, au Congo en 1933, en Colombie en 1934, en Pologne vers 1935. Elle prend pied dans des colonies françaises, comme l'Algérie, le Maroc et Madagascar. Le 5 juin 1935, elle mène sa première action supranationale : cent délégués vont remettre une pétition signée par 86 000 jeunes chômeurs de Belgique, de France, des Pays-Bas, de Suisse, de Tchécoslovaquie, de Catalogne, du Canada, d'Autriche et du Grand-Duché de Luxembourg à la XIX<sup>e</sup> Conférence internationale du travail. Le 25 août suivant, une vingtaine de pays sont représentés au congrès jubilaire de la JOC belge. Cette manifestation est suivie par une semaine d'études internationale, réunissant un millier de participants issus de seize nations. Dans la foulée, un secrétariat des relations internationales, confié à Jean Doerane et à l'abbé Kothen, est créé à Bruxelles. Depuis 1936, les réunions internationales d'aumôniers deviennent annuelles. L'échange de correspondance s'intensifie avec les pays anglo-saxons et hispaniques, même si les premiers noyaux jocistes d'Espagne disparaissent dans le chaos de la guerre civile.

À partir d'octobre 1937, les jocistes préparent un pèlerinage international pour la paix, programmé à Rome pour la fin août et le début septembre 1939. Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale entraîne l'annulation de cette manifestation. Toutefois, trois délégations parties avant l'annonce du conflit – celles du Canada, de Colombie et du Tonkin –

sont reçues par Pie XII. Des jocistes du Portugal et des États-Unis effectuent un court séjour à Bruxelles, avant de regagner leur patrie. Plus de quarante pays figurent sur le calendrier édité par le mouvement, en vue d'assurer une représentation quotidienne à la messe au plan mondial.

Pendant la guerre, les principales JOC européennes se maintiennent dans la clandestinité ou la semi-clandestinité. Les Canadiens prennent le relais. Ils gardent le contact avec les Britanniques et des nations d'Asie. Ils essaient dans certaines parties des États-Unis. Ils favorisent l'expansion du mouvement en Amérique latine. Des JOC se constituent au Costa Rica, en Argentine, à São Paulo (Brésil), plus tard aussi à Cuba, à Rio de Janeiro, en Uruguay, au Salvador, au Panama, en Martinique et au Guatemala. Des Britanniques de la *Royal Navy* établissent des noyaux de militants dans les ports australiens. Après la défaite du *Reich*, des aumôniers militaires belges et français, attachés aux troupes d'occupation, font pénétrer des publications jocistes en Allemagne. Il faut cependant attendre 1947 pour qu'une fédération nationale voit le jour dans ce pays, après l'assemblée de délégués tenue à la fin janvier à Ludwigshafen.

Le 28 août 1945, une importante réunion se tient à Bruxelles, en présence de trente-cinq dirigeants et aumôniers de sept pays : Belgique, France, Pays-Bas, Luxembourg, Angleterre, Canada, États-Unis. Les participants décident de doter la JOC mondiale d'une direction plus efficace. À cet effet, ils désignent un Bureau international composé de dirigeants britanniques, français et belges. Cette instance nouvelle se voit confier trois missions : promouvoir la création de JOC à l'étranger, favoriser les contacts entre pays en publiant un *Bulletin de la JOC internationale* et en préparant les voyages de Cardijn, représenter le mouvement dans les organismes qui se multiplient après la guerre (Unesco, Conseil économique et social des Nations-Unies, Service européen de l'ONU, Conférence des organisations catholiques internationales, Assemblée mondiale de la jeunesse...). Présidé par Jef Deschuyffeeler, puis par Patrick Keegan, le Bureau se double d'un secrétariat international, mis sur pied à Bruxelles par Marguerite Fiévez, puis aussi d'une coordination européenne, dont Arnold Wynants pose les premiers jalons. Il adopte une déclaration commune : la *Charte internationale de la jeunesse travailleuse*. Un congrès est organisé à Montréal, en juillet 1947. Douze pays d'Europe, quatorze d'Amérique latine, six d'Afrique et six d'Asie y envoient des délégués.

Attaché à la Secrétairerie d'État, Mgr Montini – le futur Paul VI – appuie l'expansion du mouvement, en faisant adresser aux nonces aposto-

liques la brochure *L'Église face au problème de la jeunesse travailleuse*. Il contribue ainsi à faire disparaître certaines réticences épiscopales, surtout en Amérique latine. De 1947 à 1950, des JOC démarrent sous diverses latitudes : Afrique occidentale et orientale française, Japon, Inde, Ceylan, Île Maurice, Petites Antilles, Haïti, Philippines, Angola, Mozambique, Côte-de-l'Or (Ghana), Nigeria, Afrique du Sud, Bolivie, Paraguay, Équateur... Lors du congrès du 25<sup>e</sup> anniversaire de la JOC belge de 1950, les drapeaux de plus de cinquante pays sont exhibés au stade du Heysel. Cette manifestation est suivie d'une journée sacerdotale, qui rassemble à Bruxelles 32 évêques et 1 500 prêtres, ainsi que d'une session d'études, qui réunit à Malines 420 prêtres, religieux et séminaristes, belges et étrangers. Dans le même temps, à Braine-l'Alleud, se déroule une conférence internationale où siègent des délégations de quarante-cinq pays. Un premier rapport sur la situation de la jeunesse travailleuse dans le monde y est réalisé, sur base d'enquêtes menées dans les différentes JOC. Un second document, intitulé *L'heure de la classe ouvrière dans la révolution mondiale*, vaut au mouvement une mise en garde de Rome, qui lui reproche une orientation « clas-siste ».

Peu à peu, les JOC d'un même continent sentent la nécessité de se réunir, afin de stimuler la réflexion sur leur situation et de promouvoir l'action concertée. Une première rencontre européenne de la JOCI a lieu à Kleve, en mai 1952. Pendant une douzaine d'années, le mouvement attache une importance toute particulière à l'envoi de missionnaires jocistes – appelés ensuite *extension workers* – dans les pays en développement. Le Congo, le Brésil, la Bolivie, l'Afrique du Sud, l'Uruguay, le Tanganyika et Hong-Kong bénéficient de telles initiatives.

Jusqu'en 1957, le Bureau international est la véritable cheville ouvrière du mouvement au plan mondial. La croissance du jocisme appelle cependant de nouvelles structures, plus stables, plus centralisées et plus démocratiques. Il importe également de remplacer les responsables en charge, tout en assurant la nécessaire continuité. Ce travail de refonte est mis en chantier par étapes, avec en perspective un rassemblement mondial des jocistes à Rome, auquel se couplerait la tenue d'un conseil international.

Le 23 août 1957, 32 000 jeunes travailleurs de 85 pays se retrouvent dans la Ville Éternelle. Le chemin de Croix nocturne au Colisée, le jeu scénique de la place S.-Pierre et l'audience pontificale sont les temps forts de ce rassemblement. Du 29 août au 4 septembre, 450 délégués prennent part au premier conseil international. Ils donnent au mouvement ses statuts, préalablement approuvés par le S.-Siège. Pour quatre années, ils désignent

leurs mandataires, les premiers que Cardijn n'ait pas personnellement formés. Composé de représentants des organisations affiliées, le conseil est l'organe suprême du jocisme, seul habilité à en arrêter les orientations générales. La gestion courante est assurée par un comité exécutif et par le secrétariat international, qui doivent lui rendre compte. Au cours des années suivantes se constituent un collège international des aumôniers, ainsi que des commissions continentales d'étude et de travail. L'assemblée arrête un plan d'action. Elle proclame un *Manifeste de la jeunesse travailleuse*. De son côté, la hiérarchie de l'Église reconnaît officiellement la JOCI, dont l'édification est alors pleinement achevée.

Depuis 1957, la vie du mouvement est rythmée par la tenue des conseils mondiaux. Au cours de chacun d'eux, l'action des quatre années écoulées est évaluée. La situation concrète des jeunes travailleurs des divers continents est analysée, dans un ou plusieurs domaines. Un plan d'action pour les quatre ans à venir est élaboré. Enfin, la direction est renouvelée. Le conseil de Rio de Janeiro (1961) décide notamment la création d'un service international de formation et de développement. Il permet une meilleure intégration de l'Asie à l'activité de la JOCI. Lors du conseil de Bangkok (1965) apparaissent les premiers symptômes d'une crise : le mouvement éprouve des difficultés à s'implanter dans les grandes villes, tandis que ses structures et ses méthodes, jugées en partie inadaptées, devraient être redéfinies. Dans le même temps, cependant, la JOCI s'ouvre davantage aux pays non chrétiens et au dialogue avec les autres confessions religieuses.

Le conseil de Beyrouth (1969), tenu deux ans après la mort de Cardijn, marque un tournant. Il se déroule alors que différentes JOC sont frappées par la répression de dictatures militaires ou entrent en conflit avec la hiérarchie, en raison de leurs options de gauche. Sous l'influence des latino-américains et du Sud-Viêt Nam, les enjeux socio-politiques sont mis en évidence. Le caractère apostolique du mouvement est relégué au second plan, au profit de l'engagement ouvrier. L'hégémonie européenne sur la JOCI est battue en brèche. L'année suivante, une vaste campagne de solidarité avec les jocistes brésiliens, emprisonnés par une junte, est mise sur pied. Sur ce dossier, les réactions du Vatican sont jugées excessivement molles. Il s'ensuit que les analyses critiques, développées à propos des autres pouvoirs, sont appliquées à l'Église-institution, perçue comme « complice de la répression qui écrase les jeunes travailleurs ».

Le conseil mondial de Linz (1975) poursuit dans la même voie. Sous l'influence de JOC qui ont fait le choix du socialisme, l'assemblée dénonce

vigoureusement le capitalisme et l'impérialisme. Dans divers documents, dont une déclaration de principes, le mouvement redéfinit son identité, sur la base d'un diagnostic inspiré de l'analyse marxiste : le combat de classe passe avant l'appartenance à l'Église. L'Allemagne est alors la seule fédération nationale à s'opposer à cette orientation. Bientôt, cependant, une campagne de presse est menée dans le même sens en Flandre, au Grand-Duché et en Autriche. Le Vatican se déclare insatisfait de la déclaration de principes qui, selon lui, réserve trop peu de place à la dimension chrétienne. Des scissions se produisent dans différents pays, dont la Belgique, l'Espagne, les Philippines et le Mexique. La France, qui a voté les résolutions de Linz, fait marche arrière et refuse d'acquiescer sa cotisation. La JOCI se divise : les mouvements d'Asie, du Pacifique, d'Amérique et d'une partie de l'Afrique forment une coordination provisoire, tandis que les autres fédérations participent à un conseil extraordinaire, tenu à Malines. Les ponts ne sont cependant pas rompus.

Le conseil de Madrid (1983) – lieu choisi en signe de solidarité avec la JOC d'Espagne, désavouée par la hiérarchie catholique – manifeste au grand jour la dégradation des rapports avec le Vatican. Ce dernier refuse d'y envoyer un représentant, de reconnaître le nouveau président de la JOCI et de nommer un aumônier international. En mars 1986, la France, l'Angleterre, l'Italie et Malte font scission, pour créer la *Coordination internationale de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne* (CIJOC). En désaccord avec les orientations de Linz, celle-ci reproche notamment à la JOCI de perdre son identité chrétienne, au détriment de l'évangélisation des milieux populaires. Dès mars 1987, par la voix de Mgr Martínez Somalo, la Secrétairerie d'État fait savoir qu'elle reconnaît la CIJOC comme « seul interlocuteur du S.-Siège pour la jeunesse ouvrière chrétienne ». En 1989, elle annule le protocole d'accord signé en 1976 avec la JOCI : celle-ci était précédemment membre de la Conférence des organisations internationales catholiques ; désormais, elle n'en est plus que membre associé.

Une partie des travaux du conseil tenu par la JOCI à São Paulo (1987) est consacrée à la dissidence et aux moyens de la résorber. Lors du conseil qu'elle tient la même année à Frascati, la CIJOC annonce le ralliement du Mali, du Rwanda, du Sénégal, de la Tanzanie, du Cameroun, du Togo, du Nigeria, du Kenya, de l'Espagne, du Portugal, de la VKAJ belge, de la Syrie, de la Nouvelle-Calédonie et du Sri Lanka, tandis que les Philippines, la Jamaïque et le Burkina Faso demandent le statut d'observateur. Au cours des années suivantes, le Bénin, l'Île Maurice, la Côte-d'Ivoire et la Guinée rejoignent la même mouvance, désormais forte de

25 mouvements nationaux. Nombre de ceux-ci proviennent d'anciennes colonies françaises.

À Adelaïde (1991) et à Johannesburg (1995), la JOCI réunit des délégués de 37, puis de 43 pays. Elle réaffirme sa volonté d'œuvrer à la réunification du jocisme international. Dans le contexte mouvant de l'effondrement du bloc de l'Est, de la crise mondiale et de la vague néolibérale, elle met l'accent sur la participation, qui doit permettre aux jeunes travailleurs d'être « acteurs de leur vie ». Les orientations et les structures du mouvement sont revues. La déclaration de Linz est ainsi actualisée compte tenu des changements de l'environnement politique, économique et social. Via certains mouvements nationaux et par la commission de médiation des organisations internationales catholiques, des contacts sont maintenus avec la CIJOC.

D'abord conduite par ses branches européennes, la JOC internationale a adapté ses structures à la mondialisation. Elle est ainsi devenue représentative des jeunes travailleurs des cinq continents. En mettant l'accent sur l'inculturation du mouvement, elle a pu s'implanter sur des terrains très divers, sa cohérence dût-elle parfois en souffrir. En favorisant les contacts et les échanges, elle a mis l'action internationale à la portée de simples militants, appelés à confronter leurs vues et leurs actions. Elle a ainsi contribué, à son échelle, à la promotion des droits de l'Homme et de la paix mondiale, ainsi qu'à la lutte contre les pauvretés et les dominations. Divisée depuis dix ans en deux mouvances, il lui faut aujourd'hui relever le défi de sa réunification.

## BIBLIOGRAPHIE

SOURCES : Archives de la JOC internationale à Bruxelles, en cours de classement. – Outre les périodiques *Bulletin de la JOC internationale*, *Info JOCI* et *Bulletin d'information de la CIJOC*, on peut consulter les rapports, comptes rendus et dossiers de presse des conseils mondiaux tenus par la JOCI et la CIJOC. Voir aussi, pour la JOCI : *Déclaration de principes*, Bruxelles, 1975. – *Plan d'action international 1992-95*, Bruxelles, 1992. – *Révision de vie et d'action ouvrière*, Bruxelles, 1975. – *Spécificité chrétienne et ecclésiale de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, Bruxelles, 1977. – *Statuts de la JOCI*, Bruxelles, 1983. – *Une étape de l'internationale jociste. Rapport à la conférence internationale de Braine-l'Alleud, 4-10 sept. 1950*, Bruxelles, 1950. – Pour la CIJOC : *Et maintenant, en avant !*, s.l., 1989. – Sur le contentieux JOCI-CIJOC, cf. : *Un conseil qui provoque bien des remous*, dans *La lettre aux aumôniers JOC-JOCF de France*, n° 176, décembre 1975, p. 12-16. – *Notre analyse de la situation internationale de la JOC*, Bruxelles, 1987. – *Union, réalisme et compréhens-*

sion, Bruxelles, 1987. – L. Miani et G. Lutte, *La scissione della JOC Internazionale : riflessioni e documentazione*, Rome, 1987.

Témoignages : J. Verhoeven, *Rome, 1957*, Bruxelles, 1957. – G. Lutte, *Jeunes travailleurs des cinq continents. Histoires de marginalisation et de libération* (Contradictions, n° 60-61), Bruxelles, 1990.

TRAVAUX : 1. Historiques réalisés à usage interne : *Cardijn et la JOCI. 25 années de plus au service de la jeunesse travailleuse*, dans *Bulletin de la JOCI*, août 1992, p. 1-7. – *Évolution et histoire de la JOC internationale*, s.l., 1988. – *Éléments historiques sur la JOC internationale*, Bruxelles, 1977.

2. Travaux relatifs à la JOC internationale : B. Callewaert, *Een nieuwe jeugd voor een nieuwe wereld. De Internationale Christelijke Arbeidersjeugd van Brussel tot Bangkok, 1945-1965*, mémoire de licence en Histoire à la Katholieke Universiteit Leuven, 1996. – E. Cambier, *Relations internationales au sein de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (1927-39)*, mémoire de licence en Histoire (Université Catholique de Louvain), Louvain, 1974. – Ch. Dillinger, *De Wissembourg...*, *op. cit.*, p. 191-233. – M. Fiévez et A. Tihon, *Nous irons jusqu'au bout du monde, 1945-57*, dans *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne Wallonie-Bruxelles...*, *op. cit.*, II, 361-72. – F. Peemans et F. Rosart, *La dimension internationale de la JOC. Table ronde organisée à Louvain-la-Neuve, le 19 nov. 1982*, dans *Cardijn, un homme, un mouvement...*, *op. cit.*, p. 257-70. – P. Pierrard, M. Launay et R. Trempé, *La JOC...*, *op. cit.*, p. 167-82.

3. Travaux consacrés à d'autres JOC nationales : A.-M. Bidegain de Uran, *La organización de movimientos de Juventud de Acción católica en América latina. Los casos de los obreros y universitarios en Brasil e Colombia entre 1930-1955*, dissert. dactyl. en Sciences historiques (Université Catholique de Louvain), Louvain-la-Neuve, 1980. – J. Balenciaga, *La JOC a Valladolid desde los orígenes hasta 1956. Contribución a los comienzos de la JOC en España*, dissert. dactyl. en Théologie (Université Catholique de Louvain), Louvain-la-Neuve, 1980 ; *Aux origines de la JOC en Espagne ; le rôle de Valladolid*, dans *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs...*, *op. cit.*, p. 269-87. – J. Castaño i Colomer, *La JOC en España (1946-70)*, Salamanque, 1978. – S.T. Nakaha, *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) en Afrique occidentale française 1945-60*, mémoire de licence en Histoire (Université Catholique de Louvain), Louvain, 1975. – H. Niyinyitungiye, *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne au Congo et au Rwanda-Urundi 1932-1960*, mémoire de licence en Histoire (Université Catholique de Louvain), Louvain, 1975. – J. Peet, *Arbeidersjeugd en emancipatie. Begrippen en hypothesen voor een geschiedschrijving van de kajottersbeweging in Nederland 1945-1969*, dans *Jaarboek van het Katholiek Documentatie Centrum*, XIII, 1983, p. 91-121 ; *Het uur van de arbeidersjeugd. De Katholieke Arbeidersjeugd, de Vrouwelijke Katholieke Arbeidersjeugd en de emancipatie van de werkende jongeren in Nederland, 1944-69*, Nimègue, 1987. – V. Rochford, *The Young Christian Workers*, Londres, 1943.



The following text is extremely faint and largely illegible. It appears to be a list of references or a detailed index, possibly containing names of authors, titles of works, and dates. The text is oriented vertically on the page.

## Sommaire

	Page
Liste des abréviations . . . . .	5
LE FONDATEUR, par Paul Wynants . . . . .	7
Bibliographie	
LA JOC BELGE, par Paul Wynants . . . . .	13
La JOC et la KAJ . . . . .	13
La JOCF et la VKAJ . . . . .	23
Un bilan . . . . .	28
Bibliographie . . . . .	31
LA JOC EN FRANCE ET DANS LE MONDE, par Fabienne Vanneste . . . . .	33
La JOC française . . . . .	33
Bibliographie . . . . .	38
La JOC internationale . . . . .	38
Bibliographie . . . . .	44



Sommaire

Page

1. Liste des abréviations ..... 2

2. LE FONDATEUR par Paul W. .... 3

    Bibliographie ..... 3

3. LA JOC BELGE par Paul W. .... 4

    La JOC et la KAJ ..... 4

    La JOCF et la VKAJ ..... 4

    Un dîner ..... 4

    Bibliographie ..... 4

4. LA JOC EN FRANCE ET DANS LE MONDE ..... 5

    par Fabienne Yvanne ..... 5

5. La JOC française ..... 6

    Bibliographie ..... 6

6. La JOC internationale ..... 6

    Bibliographie ..... 6

S.N. **imb** IMPRIMEUR  
70000 VESOUL

---

Achévé d'imprimer en décembre 1999  
Dépôt légal n° 4648



20.226.834

# JOC

Mouvement d'Action Catholique spécialisée pour les jeunes travailleurs et jeunes travailleuses, la JOC a été fondée en Belgique au lendemain de la Première Guerre mondiale, par l'abbé Joseph Cardijn. Elle s'est implantée peu à peu dans d'autres pays, puis sur d'autres continents. Elle s'est dotée d'une structure internationale à partir de 1945. C'est l'histoire de cette organisation en Belgique, en France et dans le monde qui est esquissée dans cette brochure.

*Les auteurs :*

*Docteur en Philosophie et Lettres (Histoire), Paul Wynants est professeur d'Histoire contemporaine aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (Rempart de la Vierge, 8, B-5000 Namur)*

*Licenciée en Histoire, Fabienne Vanneste est la responsable du Centre d'archives et d'histoire des mouvements JOC et JOCF (rue des Mouchérons, 3, B-1000 Bruxelles)*

ISBN 2-7063-0215-1

1  
45

B